



La Chanson des Siècles Bretons

POÈMES ET CHANSONS POPULAIRES
*inspirés par la tradition historique du Peuple Breton
et présentés avec notices bibliographiques et critiques,
musique et traduction française*

PAR

CAMILLE LE MERCIER D'ERM



A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE

36, RUE DES CASINOS

DINARD

(BRETAGNE)



LA CHANSON
DES
SIÈCLES BRETONS

DU MÊME AUTEUR

- LES EXILS, poèmes, préface de Ch. Le Goffic (Sansot, éd., Paris).
LA MUSE AUX VIOLETTES, poème (E. Sansot, éd.).
LE POÈTE ET LA FEMME, poème (« Les Fleurs d'Or », Nice).
LE POÈME DE PARIS NOCTURNE (« Les Gémeaux », Paris).
LEDA, poème du souvenir (« Les Gémeaux », éd.).
IRLANDE A JAMAIS ! ode aux Martyrs de 1916 (Ed. P. N. B.).
LA « GUERRE » ?..., poème de la révolte intérieure (« Les Argonautes », éd.).
J.-M. RENAITOUR, aviateur lyrique (« Les Argonautes », éd.).
LES POÈTES DE PARIS, du XV^e au XX^e siècle, anthologie (Ed. Vald. Rasmussen, Paris).
LES BALLADES D'AMOUR, du XII^e au XX^e siècle, anthologie (Vald. Rasmussen, éd.).
LES RONDEAUX D'AMOUR, du XII^e au XX^e siècle, anthologie (Vald. Rasmussen, éd.).
LA BRETAGNE, vue par les Ecrivains et les Artistes, anthologie illustrée (Vald. Rasmussen, éd.).
PAYSAGES BRETONS, Eaux-fortes de Juliaan Séverin, Flamand, présentées par Camille Le Mercier d'Erme, Breton (Anvers, hors commerce).
LES SAINTS BRETONS DE LA CÔTE D'EMERAUDE, leur vie historique et légendaire (Ed. de l'Hermine, Dinard).
LA TRAGÉDIE BRETONNE DES QUATRE FILS AYMON (*Buez ar pevar Mab Emon*), réédition de l'ancien texte, présentée avec une étude critique et des notes (Ed. de l'Hermine).
LES BARDES ET POÈTES NATIONAUX DE LA BRETAGNE ARMORICAINE (1800-1914), anthologie générale, avec notices bibliographiques et une Introduction sur le mouvement intellectuel breton contemporain ; préface d'Anatole Le Braz (Plihon et Hommay, Rennes, et E. Sansot, Paris).
LES HYMNES NATIONAUX DES PEUPLES CELTIQUES (*Irlande, Galles, Ecosse, Bretagne*), avec notices et musique (Ed. de l'Hermine).
LE BARDE « MATHALIZ » (*Georges Le Rumeur*), étude biographique et critique, avec dessins et portrait (Ed. P. N. B.).
LE NATIONALISME BRETON ET L'ACTION FRANÇAISE, étude (Ed. P. N. B.).
LES ORIGINES DU NATIONALISME BRETON, étude (Ed. P. N. B.).
LA BRETAGNE LIBERTAIRE, textes choisis, précédés d'une étude sur « La Nation Bretonne et l'Internationale » (« Les Humbles », éd., Paris).

Tous ces ouvrages, sauf épuisement, sont en dépôt aux Editions de l'Hermine, 36, rue des Casinos, Dinard (Bretagne).



La Chanson des Siècles Bretons

POÈMES ET CHANSONS POPULAIRES
inspirés par la tradition historique du Peuple Breton
et présentés avec notices bibliographiques et critiques,
musique et traduction française

PAR

CAMILLE LE MERCIER D'ERM



A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE
36, RUE DES CASINOS
DINARD
(BRETAGNE)



PRÉFACE



UNE COURTE PREFACE

qu'il faut lire

Ce petit recueil, dont les éléments sont rassemblés depuis plus d'une douzaine d'années, aura longtemps, on le voit, attendu l'heure de paraître. Les années sont courtes — et la vie aussi.

Ce devait être, dans ma pensée, une sorte d'appendice à l'Anthologie des Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne, publiée en 1918, épuisée en quelques mois, et dont je voudrais pouvoir assurer la réédition prochaine.

Pour aujourd'hui, les lecteurs fidèles, qui suivent le développement de mon œuvre bretonne avec intérêt et sympathie, voudront bien se contenter de ce

mince recueil qui leur révélera certaines transpositions émouvantes et fort peu connues de nos traditions historiques, dans le cadre de la poésie populaire.

Ces pages, en nous présentant un autre aspect de la poésie nationale du peuple breton, viennent ainsi, après douze ans, compléter l'Anthologie déjà citée, dont les exemplaires, jalousement gardés, sommeillent dans les bibliothèques d'un millier de privilégiés (1).

La Chanson des Siècles Bretons fait également suite aux Hymnes Nationaux des Peuples Celtiques, parus dans l'intervalle et qui ont trouvé le plus chaleureux accueil dans toute la Bretagne insulaire et continentale.

Mon ambition, en composant ce troisième recueil d'une même série consacrée à l'illustration de la poésie nationale des Bretons et des Celtes, n'aura été que d'apporter à pied d'œuvre quelques matériaux de choix pour les constructeurs de demain.

Certains critiques, plus ou moins prévenus à l'encontre des deux précédents florilèges, n'avaient-ils pas observé que les textes publiés jusqu'alors par mes soins étaient l'œuvre de lettrés et de contemporains,

(1) Les rarissimes exemplaires qu'on en peut trouver par accident atteignent aujourd'hui jusqu'à 100 francs.

rains, qu'ils ne pouvaient, de ce fait, traduire les sentiments du peuple, l'esprit de la tradition populaire, qu'enfin il n'y fallait rien voir d'autre que la manifestation tapageuse et vaine d'un dilettantisme intellectuel ?

Le nouveau recueil que je présente aujourd'hui au public est la meilleure réponse que l'on puisse opposer à ces objections spécieuses. Car les quelques textes caractéristiques que j'ai groupés dans les pages qui suivent réfléchissent précisément toute la tradition historique de la nation bretonne, transposée dans le domaine sentimental de la poésie et de la chanson populaires.

En liant cette modeste gerbe, j'ai voulu montrer que le sentiment national, qui inspire l'œuvre littéraire des nouvelles générations, est bien, à n'en pouvoir douter, l'émanation directe de l'âme du peuple.

N'est-ce pas de cette âme même, des profondeurs de cette âme millénaire, du plus intime de la sensibilité collective des humbles, qu'ont jailli de poignantes mélodies comme cette An Hini-Goiz en laquelle Le Braz et Quellien se sont plu à saluer le véritable « chant national » de toute la Bretagne bretonnante ?..

Il ne s'agit donc en ces pages que de chansons du peuple, créées par le peuple ou pour le peuple, et

adoptées par lui, qui s'y retrouve. Le temps les a marquées de son sceau puissant et leur impose, en les perpétuant, sa consécration définitive. Fondues au creuset de l'histoire et de la tradition, elles nous apportent un nouveau et irrécusable témoignage de la pérennité de ce sentiment national qui fut la constante sauvegarde du peuple breton et qui a victorieusement résisté, au cours des siècles, à toutes les épreuves, à toutes les corruptions, à toutes les violences.

Au surplus, je n'ai pas la prétention de présenter ici des pièces entièrement inédites. Tout le monde, en Bretagne, a plus ou moins fredonné An Hini-Goz, la chanson d'Anne en Sabots et celle du Conscrit de Saint-Pol. Mais peu de personnes, en définitive, en possèdent les textes exacts et complets. Et, quant aux autres chansons que j'ai groupées dans ce petit livre, je ne crois pas m'aventurer beaucoup en admettant qu'elles sont à peu près inconnues de tous, sauf peut-être de quelques lettrés.

J'ai donc pensé faire œuvre utile en rassemblant ici, avec leur musique, ces fragments épars, pénétrés du même esprit, inspirés de la même tradition, rattachés les uns aux autres par le ciment d'une commune origine historique, et groupés, autant qu'il était possible, d'après la chronologie des faits qu'ils évoquent.

C'est également au titre, sinon de documents d'histoire, du moins de témoins d'une tradition bretonne inspirée par des faits d'histoire, que j'ai cru devoir, après Le Fureteur Breton, emprunter au folk-lore allemand de la Renaissance deux curieuses complaints sur la Demoiselle de Bretagne, qu'on lira tout à l'heure avec intérêt. Elles nous apportent l'écho des réactions populaires de ce temps à l'égard des circonstances singulièrement troublantes qui précédèrent le mariage de Langeais.

De même, me suis-je permis d'accueillir une très ancienne ode latine à la gloire du preux Arthur. Elle ne m'a point semblé déplacée dans un recueil qui ne s'est aucunement donné pour objet de grouper des chansons spécifiquement bretonnes, mais bien plutôt des spécimens de littérature populaire, tant étrangère qu'autochtone, pourvu qu'ils fussent directement inspirés par la tradition historique du peuple breton.

J'ai désiré surtout mettre en valeur, dans ces divers fragments d'apparence peut-être un peu disparate, l'unité et la continuité du sentiment national qui les anime et dont personne, sans doute, en les considérant isolément, ne s'était encore avisé jusqu'à ce jour. Aussi, ai-je pris soin de les présenter successivement, en des notices distinctes où la documentation a le plus souvent pris le pas sur l'analyse,

en soulignant l'intérêt particulier qui se dégage de chacun d'eux, placé dans le cadre de l'époque qui l'a vu naître et des événements qui l'ont inspiré.

Ces scrupuleuses notices seront pour le lecteur le fil d'Ariane auquel il confiera volontiers ses pas, dans cette brève incursion à travers la forêt séculaire d'où s'élève l'immortelle chanson.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.



LA CHANSON
DES
SIÈCLES BRETONS

I

LA CHANSON
DES ENFANTS D'ARTHUR



LA CHANSON DES ENFANTS D'ARTHUR

Symbole héroïque de tous les espoirs et de toutes les revanches, la grande figure légendaire d'Arthur domine l'épopée celtique. Pour les Bretons des deux Bretagnes, le Roi Arthur n'est pas mort. Enfermé comme Merlin dans quelque « prison d'air », aux rives mystérieuses de l'Île d'Aval, il dort d'un sommeil séculaire, en attendant l'heure du destin.

Cette heure, prédite par Merlin, — « l'heure H » des Celtes, si l'on veut bien nous passer ce néologisme plus douloureux encore que trivial, — n'a pas encore sonné sur le monde, mais il est écrit qu'elle sonnera — peut-être demain ou dans mille ans peut-être — à l'instant fixé par la Providence. Et ce sera, dans une apothéose, le réveil du preux Arthur, le Messie des Celtes, le Kadwalader, et la délivrance de toutes les Bretagnes.

Arthur n'est pas mort !... Admirable cri d'espérance et de foi, répété de siècle en siècle par tous les Bardes de tous les temps... Ecoutez Luzel le redire, de nos jours, après

ses devanciers, dans une page mémorable qu'il a donnée pour préface à son recueil *Bepred Breizad* :

« La sagesse de Dieu, qui châtie et qui récompense, qui abaisse et qui relève les peuples, a déposé, comme une juste compensation, dans le cœur des races deshéritées, un fonds inépuisable de cette patience séculaire qui abrège le temps et pour qui tous les fardeaux sont légers. Elle a caché aussi, dans le recoin le plus secret et le plus inviolable de leur âme, un dernier rayon d'espérance qui ne s'éteint jamais et qui suffit pour éclairer leur longue nuit, jusqu'au moment où la main qui les a frappées vienne les relever de leur abaissement et les replacer au niveau de leurs maîtres, sur cette scène si mobile des destinées et des passions humaines.

» Ce jour, si longtemps attendu et si vainement invoqué par nos pères, ne se lèvera-t-il pas encore sur nos têtes ? Nous, les descendants de la plus ancienne et de la plus malheureuse des races de l'Europe, serions-nous condamnés, comme les Juifs, à attendre éternellement un Messie qui ne viendra jamais ? Les vieux Bardes nous auraient-ils donc menti en nous prophétisant la résurrection d'Arthur ?

» Non, Arthur reparaitra au milieu de ses fidèles Bretons et le vieux génie celtique aura aussi sa renaissance ; et, plus il aura été opprimé, persécuté, insulté, plus il puisera dans cette situation même de courage et de force pour traverser les temps difficiles où nous vivons, et plus son réveil sera éclatant et glorieux (1). »

(1) F. M. LUZEL : *Bepred Breizad* (« Toujours Breton »), in-16, J. Haslé, éd., Morlaix, 1865.

✠

Le curieux poème qu'on va lire est l'un de ces chants des vieux Bardes dont parlait Luzel et qui, à la suite de Merlin, nous ont si souvent prophétisé le réveil d'Arthur. Il présente cette particularité d'avoir été écrit en latin, dans la langue même des premiers conquérants de l'empire celtique, et fut très probablement composé par quelque clerc ou moine breton, en qui — comme chez tant d'autres — l'oubli de la langue des ancêtres n'avait pas tari la source vive du sentiment national.

Cette pièce anonyme, très peu connue, figure dans le rarissime recueil de *Poésies populaires du Moyen-Age*, édité en 1847 par Edelestand du Méril, qui l'a tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque de Leyde datant du XVIII^e siècle. Elle a été reproduite, sous le titre factice *Appel des Bretons aux Armes*, dans le premier numéro du *Fureteur Breton*, l'intéressante revue de recherches créée par Maurice Le Dault en Octobre 1905 et malheureusement disparue depuis la dernière guerre.

Les grands souvenirs de l'épopée celto-bretonne, le sentiment national et racial — on pourrait même dire, pour employer un terme moderne : l'esprit de solidarité panceltique — l'animent d'un souffle puissant et d'une généreuse ardeur.





TRUCIDARE SAXONES..

Trucidare Saxones soliti Cambrenses,
Ad cognatos Britones et Cornubienses
Requirunt ut veniant per acutos enses
Ad debellandos inimicos saxonienses.

Venite jam strenue, loricis armati !
Sunt pars magna Saxonum mutuo necati ;
Erit pars residua per nos trucidati.
Nunc documenta date quâ sitis origine nati.

QUAND LES SAXONS...

*Quand les Saxons provoquent les hommes de
Cambrie, — Ceux-ci font appel à leurs frères de
Bretagne et de Cornouaille — Pour qu'ils viennent,
de leurs épées tranchantes, — Combattre les Saxons
détestés.*

*Revêtez donc vos armures et hâtez-vous d'accou-
rir ! — Un grand nombre de Saxons viennent de
s'entr'égorger ; — A nous d'exterminer ceux qui
restent. — Montrez aujourd'hui de quelle race vous
êtes issus.*

Merlinus veredicus nunquam dixit vannum,
Expellendum populum prædixit vesanum.
Et vos hoc consilium non servatis sanum,
Cernite fallaces quorum genus omne profanum.

Prædecessor validus Rex magnus Arturus
Si vixisset hodie, fuissem securus ;
Nullus ei Saxonum restitisset murus,
Esset eis sicut meruerunt in prece durus.

*Le véridique Merlin, qui jamais n'ouvrit en vain
la bouche, — A prédit l'expulsion de ce peuple
exécrable. — Ne seconderez-vous pas un arrêt aussi
légitime ? — Démasquez les traîtres et leur sacri-
lège engeance !*

*Si notre vaillant ancêtre le grand Roi Arthur —
Vivait encore aujourd'hui, nous n'aurions rien à
redouter ; — Les Saxons seraient contre lui sans
défense — Et à leurs supplications il eût été juste-
ment impitoyable.*

Procuret Omnipotens illi successorem
 Saltem sibi similem, nollem meliorem,
 Qui tollat Britonibus antiquum dolorem
 Et sibi restituat proprium Patriæque decorem.

Hoc Arturi patruus vebit impetrare
 Sanctus Dam, maximus anglum ultra^a mare,
 Scimus festum martiis calendis instare !
 Ad natale solum Britones studeat revocare !

*Daigne le Tout-Puissant lui susciter un héritier —
 Qui soit seulement aussi valeureux, nous n'en
 demandons pas davantage, — Pour apaiser l'éter-
 nelle tristesse des Bretons — Et faire revivre sa
 gloire et celle de la Patrie !*

*Puisse nous obtenir cette faveur le vénérable
 oncle d'Arthur, — Saint Dam, si fameux de l'autre
 côté de la mer anglaise, — Et dont nous célébrons
 la fête aux Calendes de Mars ! — Que, par sa pro-
 tection, leur sol natal soit rendu aux Bretons !*

Virtuosos filii patres imitantur :
 Sic Arturum Britones virtute sequantur ;
 Quam probi, quam strenui monstrent procrean-
 Ut fuit Arturus, sic victores habeantur ! [tur,

Regnabat Parisiis potestas romana
 Frollo, gigas strenuus, cujus mens ursana,
 Hunc Arturus perimit, credit fides sana ;
 Testis tentorium sit et insula parisiana.

*Les enfants marchent sur les traces de leurs pères
 valeureux : — Ainsi que les Bretons soient coura-
 geux comme Arthur ! — Qu'ils affirment la droiture
 et la vaillance de leur race, — Et, comme Arthur,
 ils seront triomphants !*

*Lorsque régnait sur Paris, mandataire du pouvoir
 romain, — Le terrible géant Frollo, d'humeur sau-
 vage comme celle d'un ours, — Nous savons de
 source certaine qu'il fut tué par Arthur : — Une
 tente dressée dans une île de la Seine fut le théâtre
 de la lutte.*

Insanit qui Britones necat generosos !
 Videtur quod habeat sic eos exosos
 Namque per invidiam clamat odiosos
 Semper et assidue quos audit victoriosos.

Ex hac gente quatuor sunt imperatores :
 Arturus, Broïsius, fortes bellatores,
 Constantinus, Brennius, fere fortiores,
 Hi monarchiam tenuerunt ut probiores.

Insensé qui cherche à nuire à des hommes de cœur tels que les Bretons ! — Il semble qu'on leur en veuille — Et que, par jalousie, on déclare hais-sables — Ceux dont, chaque jour, on entend pro-clamer les exploits.

Quatre Empereurs sont issus de notre race : — Arthur et Broïsius (1), vaillants hommes de guerre, — Constantin (2) et Brennius, presque aussi valeu-reux, — Qui furent les plus loyaux des monarques.

(1) Ambrosius ou Emrys, 84^e Roi de la Grande-Bretagne, qui tua Vortigern et mourut vers l'an 500 de notre ère.

(2) Constantin, Empereur romain, était Breton par sa mère Sainte Hélène.

Solum suum Carolum Francia præjactat,
 Et Ricardum Anglia probitate jactat.
 Paucitatem numerus major labefactat,
 Virtutem Regis quia quadrupla gloria maectat.



La France n'est fière que de son Charlemagne — Et l'Angleterre vante la noblesse de Richard. — Mais la majorité l'emporte sur le nombre infime, — Et la gloire d'un seul Prince est éclipsée par une qua-druple gloire.



II

LES CHANSONS

DE LA

“ DEMOISELLE DE BRETAGNE ”



LES CHANSONS DE LA " DEMOISELLE DE BRETAGNE "

A titre documentaire, il nous paraît intéressant de reproduire ici quelques pages empruntées à la poésie populaire allemande des xv^e-xvi^e siècles et qui éclairent d'une lumière nouvelle l'un des événements les plus importants de notre histoire : le mariage d'Anne, dernière Duchesse souveraine de Bretagne, avec le Roi de France Charles VIII.

On sait qu'en 1490 la petite Duchesse avait, heureuse et consentante, épousé par procuration le beau Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, héritier du Saint-Empire, et le plus fier chevalier de son siècle : celui-là même que la postérité devait appeler, en effet, « le dernier chevalier ».

Entre les deux principaux prétendants à sa main, Anne de Bretagne n'avait pas hésité un instant : « Avec beaucoup d'esprit et de pénétration — dit le vieil historien Dom Morice — cette jeune princesse était fière : elle haïssait le Roi, qu'elle rendait responsable de tous ses malheurs, et elle avoit de l'inclination pour Maximilien qu'elle regardoit

comme son époux » (1). Malheureusement Maximilien était fort occupé, à cette époque, à guerroyer dans les Pays-Bas, et Charles VIII, soucieux de ne point laisser échapper une proie depuis longtemps convoitée, en profita pour venir assiéger la Duchesse dans sa capitale et la réduisit, en Octobre 1491, à signer le traité connu sous le nom de « Convention de Rennes ». Anne obtenait du Roi l'autorisation de traverser la France, avec une escorte peu nombreuse et sans armes, pour aller rejoindre son époux Maximilien. C'est alors qu'aurait eu lieu l'enlèvement présumé de notre petite Duchesse de quinze ans. On lit, en effet, dans l'*Histoire de la Bretagne et des Celtes*, de MM. Yves Berthou, Pol Diverrès et Léon Le Berre, ces lignes accusatrices que nous traduisons du texte breton :

« En dépit de la loyauté et du droit des gens, le Roi de France fit saisir la jeune Duchesse, qui fut amenée prisonnière au château de Langeais (en Touraine) où elle se résigna à épouser Charles VIII, le 6 Décembre 1491.

» Un bruit courut, vrai ou faux, que la pauvre fille ne consentit à ce mariage qu'après avoir été outragée dans son honneur par le Roi frank. »

Nous trouvons la même tradition, précisée et renforcée de toute l'autorité qui s'attache à la parole du Saint-Siège, dans la remarquable *Histoire de notre Bretagne*, de C. Danio et Jeanne Malivel, parue en 1922 :

« La Duchesse se soumit, mais on est singulièrement troublé de l'entendre s'écrier : « Faut-il que je soye infor-

(1) Dom MORICE : *Histoire de Bretagne* (2 vol. in-f°, 1750-1756).

» tunée d'être amenée à prendre mariage d'un homme qui
 » m'a si maltraitée ! Faut-il que je soye contraincte de me
 » despartir de ce que j'ay promis et passé !... Et toy, Maxi-
 » milien, tu n'as fait ton devoir en mon endroit, ni de cœur
 » de prince que tu es, m'ayant laissée en proye » (1).

» Les regrets de la princesse et la méfiance du peuple breton furent tels que, dès cette époque, le bruit courut avec persistance que la Duchesse avait été enlevée par les Français.

» Le Pape lui-même, en envoyant la dispense demandée pour le mariage, crut devoir spécifier qu'il l'accordait sous la réserve expresse que ce mariage n'eût pas été précédé de rapt : « *Dammodo tu dilecta in Christo fillis Anna propter hoc rapta non fueris* (2). » Et, de fait, il fallut que la Duchesse, désormais résignée à toutes les exigences de la politique, déclarât, devant une commission ecclésiastique, n'avoir subi aucune violence, mais s'être rendue « librement » (1) à Langeais » (3).



Quatre siècles se sont écoulés, mais le souvenir est demeuré vivace au cœur du peuple breton. C'est ainsi que, de nos jours, le Marquis de l'Estourbeillon a pu recueillir, en Haute-Bretagne une curieuse tradition populaire qui se rapporte à ces événements :

(1) Citation extraite de l'*Histoire de Bretagne* de Dom MORICE.

(2) *Actes de Bretagne*, t. III, p. 719.

(3) *Histoire de notre Bretagne*, p. 117-118.

» Bien qu'il faille — a-t-il écrit — n'accorder qu'une
 » créance relative aux légendes les plus séduisantes, il en est
 » une, encore assez répandue, il y a quelque trente ans, au
 » « pays de la Mée », que j'entendis plusieurs fois raconter
 » au cours de mon enfance et qui semble bien confirmer les
 » angoisses de notre bonne Duchesse, ses craintes pour l'ave-
 » nir de son Pays et son aversion pour le Roi de France :

» — Un jour — disaient nos paysans — que la bonne
 » Duchesse, habitant alors au château de Rieux, était fort
 » chagrine des misères que lui faisait le Roi des Francs,
 » elle voulut, pour se distraire, faire avec ses écuyers une
 » chasse au faucon sur les bords de la rivière du Don, où,
 » comme de nos jours, abondaient les hérons. Entraînée par
 » les hasards de la chasse, elle était déjà arrivée près de la
 » chapelle de Sainte-Anne-de-Pontreix en Conquereuil, sur
 » les bords du Don, près du seul pont existant alors sur cette
 » rivière entre Châteaubriant et Redon. Se souvenant que
 » les pèlerins du *Tro-Breiz*, suivant la voie romaine, s'arrê-
 » taient toujours dans ce lieu béni, elle mit pied à terre et
 » entra dans le sanctuaire pour y invoquer sa patronne. Mais
 » à peine s'y trouvait-elle qu'une troupe de soldats du Roi,
 » cachés dans les bois de Pontreix, s'empara de sa personne,
 » et, malgré les efforts de ses écuyers, impuissants à la
 » défendre, l'emmena, dans une rapide chevauchée, à Châ-
 » teaubriant où les attendait le Roi de France. Ainsi nous
 » fut volée notre bonne Duchesse, et, depuis, le grand che-
 » min de Pontreix (la voie romaine) s'est appelé : *le chemin*
 » *de la Duchesse Anne*.

» Rien d'in vraisemblable — ajoute le Marquis de l'Estour-

» beillon — dans ce coup de force tenté et exécuté pour
 » mettre fin aux hésitations de notre dernière et vaillante
 » Souveraine (1). »

Cette version populaire, évidemment inexacte dans ses détails, repose néanmoins sur un fonds de vérité historique confirmé par une série de documents divers et dont les chansons allemandes des xv^e-xvi^e siècles nous apportent l'écho fidèle. Pendant plus d'un demi-siècle, l'irritation provoquée par l'insulte faite au Roi des Romains se manifesta violemment dans les œuvres des aèdes populaires, survivant même aux principaux acteurs de la tragique aventure : Charles VIII, Maximilien et la « Demoiselle de Bretagne ». Cette rancune trouva d'ailleurs à s'alimenter dans un nouveau grief imputé par la Maison d'Autriche au troisième époux d'Anne de Bretagne : Louis XII, en effet, en s'unissant à la jeune veuve de Charles VIII, avait accepté qu'elle reprit la libre disposition de son Duché ; il n'en déchira pas moins de sa main un traité conclu entre Maximilien et la Reine Anne, par lequel cette dernière promettait la main de sa fille Claude, avec la Bretagne pour dot, au futur Empereur Charles-Quint, petit-fils de Maximilien. Ce nouvel affront, ainsi qu'en témoignent les œuvres des poètes et chansonniers, semble cependant avoir moins cruellement offensé l'amour-propre des peuples germaniques que le rapt de leur « Impératrice-Reine ». Parmi les œuvres écrites pour flétrir l'attentat de Charles VIII, il en est deux, contemporaines de l'événement, qui sont parti-

(1) Supplément illustré en l'honneur d'Anne de Bretagne, publié par *Le Breton de Paris*, 1914. Passage reproduit par *Le Fureteur Breton*, n° 53, juin-juillet 1914.

culièrement intéressantes et que nous reproduirons tout à l'heure. Beaucoup d'autres chansons, composées vers la même époque dans les pays allemands et imprimées sur feuilles volantes, font allusion au rapt de la « Demoiselle de Bretagne » ; mais la plupart de ces chansons sont malheureusement perdues pour nous. Le Dr de Zahn, directeur honoraire des Archives historiques de Styrie (Autriche), a pu cependant en retrouver quelques-unes, composées de 1492 à 1525, dont il a donné une brève analyse dans *Le Fureteur Breton* (III, n° 17, p. 198-201). Nous lui empruntons ses citations :

A l'époque de la grande diète de Ratisbonne, en 1492, c'est-à-dire l'année qui suivit l'enlèvement, le chanteur Hans Schneider adresse au Roi des Romains cette apostrophe rimée :

Got wil dir selb tun hilf bekant,
Dass du der grossen schmach und schant,
Die dir in Frankreich beschen sint
An deinem weib und deinem kint (1),
Dass du pald tust widergelt.
Das ruf und schrei in die welt.

Dieu lui-même viendra te secourir et venger l'affront, la honte infligée en France à toi, à ton épouse et à ton enfant (1). Puisses-tu réaliser bientôt cette vengeance ! C'est le vœu que je crie à la face du monde.

Vers 1500, on trouve dans divers poèmes des allusions semblables. En 1507 ou 1508, le même Hans Schneider rappelle, dans une de ses chansons, l'attentat de 1491 :

(1) Maximilien avait eu, d'un premier mariage, Marguerite d'Autriche, que Charles VIII avait épousée à Augsbourg et qu'il répudia pour lui substituer Anne de Bretagne, femme du même Maximilien.

... Das aufs kürzest vernimp ;
Ein ander heirat wart bestimpr
Gen Freulin von Britania,
Zu beiden seitin was es ja.
Vil grosser freud das Freulin het,
Wann man vom Römisch König set,
So freut sie sich in teutsche land.
Der König von Frankreich das empfant,
Der was pald auf, doch nit allain
Und furt das Freulin gewaltig haim
Wider iren willen, gut und er.
Wa hat man das gehoret mer,
Der Künig und Kaiser söliche schmach
In teutschen landen hand geben nach ?
Das schafft das oesterreichisch plut,
Das nit verfuert leib und gut,
Und seind in gnaden mild zu finden.

Ecoutez cette histoire en peu de mots : Un nouveau mariage venait d'être décidé de part et d'autre avec la Demoiselle de Bretagne. La Demoiselle fut remplie de joie quand on lui parla du Roi des Romains et ressentit un grand désir de se rendre en pays allemand. Le Roi de France éprouva un violent dépit et ne tarda pas à protester : il fit enlever la Demoiselle à main armée, contre sa volonté et contre son honneur. Où vit-on jamais en pays allemand Roi ou Empereur tolérer une telle honte ? Le sang d'Autriche aura sa revanche, lui qui jamais ne fut déloyal, mais toujours noble et généreux.

Dans une autre chanson, composée vers 1513 sur « L'Empereur des Romains et des Français », le même poète prête à son souverain les accents de sa voix enflammée :

Das Frelin von Britania
Namst du mir wider recht,

Auch hastu in Hispanien
Gross verreterei zugericht...

*Tu m'as ravi, contre toute justice, la Demoiselle de Bretagne,
et tu as comploté en Espagne une odieuse trahison...*

L'indignation des poètes allemands devait, comme nous l'avons vu, survivre à Maximilien. « Le dernier Chevalier », l'époux frustré d'Anne de Bretagne, fut enseveli à Innsbruck, où son tombeau monumental est gardé depuis quatre siècles par le héros légendaire de l'épopée celtique, par le paladin Arthur, Roi des Preux, symbole armé de l'indépendance bretonne, qu'a campé dans le bronze le maître statuaire Peter Vischer (1). Mais, sous le règne de Charles-Quint, petit-fils de Maximilien, la Muse populaire frémit encore au souvenir de l'outrage. Un poème écrit vers 1520 en fait foi :

O wê der welschen nation !
Da wirt gerochen manig schmach,
Die seinem Grossvater geschach,

(1) « La statue du Roi Arthur est un des plus fiers chefs-d'œuvre de la sculpture allemande, le seul, à vrai dire, qui rivalise avec la statuaire monumentale de la Renaissance italienne... C'est le type idéal du paladin, du chevalier chrétien : armé d'une cotte de mailles recouverte d'une cuirasse magnifiquement ciselée qui aurait fait honneur aux plus habiles armuriers d'Augsbourg ou de Nuremberg, il se tient droit et ferme, avec une aisance pleine de noblesse, le regard éclatant de franchisé sous la visière relevée du casque, la main gantée de fer appuyée sur un bouclier... » — Ainsi s'exprime M. Louis Réau, de la Faculté des Lettres de Nancy, dans son ouvrage sur *Peter Vischer* (Coll. « Les Maîtres de l'Art », Plon, éd., Paris, 1910) qui contient une photographie de la statue (pl. XIX) reproduite par *Le Fureteur Breton* (V, n° 27, p. 92-93).

Benennet Maximilian.
Frankreich, gedenk was du hast dan :
Dem Kaiser er sein gemahel nam,
Das im mit keinem rechten zam ;
Das war ein jamerlich schmach !
Der Babst auch durch die finger sach
Und straft das nit, wie in gebürt,
Darbei man kein guetes spürt.
Der Welsch dem Deutschen nie hold ward.
Es ist ein angeborne art,
Wo hund und katz zusammen komen,
Da duend sie gen einander grommen.

*Malheur à la nation welche ! L'Empereur vengera l'affront
infligé à son aïeul Maximilien. Souviens-toi, ô France, de ce
que tu as fait : ton Roi lui a ravi son épouse sur laquelle il
n'avait aucun droit. Ce fut une exécrable honte. Le Pape lui-
même fut indulgent et négligea de punir comme il eût été de
son devoir : nul ne vit dans cette sanction un jugement équi-
table. Jamais à l'Allemand le Welche ne témoigna aucune ami-
tié. C'est un sentiment de race : que chien et chat se rencontrent
et leur rage se déchaîne.*

Parfois, les chansonniers ont recours à l'apologue pour rendre plus sensible au peuple et pour perpétuer dans sa mémoire le souvenir de l'insulte inoubliable. La chanson *L'Aigle et le Lièvre* en est un exemple. Après avoir développé son allégorie, le poète anonyme l'explique en ces termes :

Es light am tag ganz offenbar,
Wie dass vor mancher zeit und jar
Von Frankreich der hoferer
Het genomen wider christenlicher
Dem edlen Maximilian
Sein eelichen gemahel lobesam

Das Freulein von Britanien,
Und pald hernach thet under steen
Zu ziehen in ir aigenland,
Betwang das mit gwaltiger hant.

Il est avéré que jadis le sire de la Cour de France ravit, contre l'honneur chrétien, au Roi Maximilien sa chère épouse, la Demoiselle de Bretagne ; bientôt après, il osa envahir son Duché et l'assujettir à main armée.

Le 23 Février 1525, trente-quatre ans après le rapt de notre dernière Duchesse, François I^{er}, Roi de France, — que la politique avait précisément marié à Claude, fille de la Reine Anne, jadis promise par sa mère au petit-fils de Maximilien, — François I^{er}, qui devait, en 1532, imposer aux Etats de Bretagne l'acte de l'union définitive du Duché de Bretagne au Royaume de France, était vaincu et fait prisonnier à Pavie par l'Empereur Charles-Quint. On vit dans cet événement une punition de la justice divine et la Muse germanique chanta :

Mich dunkt es sei iezund gerochen
Das Freulin von Britania.
Got het uns geben sig alda !


Il me semble qu'elle est bien vengée aujourd'hui, la Demoiselle de Bretagne, car Dieu nous a donné la victoire.



BIBLIOGRAPHIE : — Sletzstat : *Eyn Geticht von dem Römeschen Künige und dem Künige von Frankreych* = « Une chanson sur le Roi des Romains et sur le Roi de France » (in-4°, Schlestadt, 1491) ; — Auctore Jacobo Wympheling, Selestadiensis : *Epistolæ et Carmina quibus datur repudiatio*

filie Regis Romanorum per Regem Francorum, et superductio filie Ducis Britonum, prefati Romanorum Regis sponse... = Jacob Wympheling, de Schlestadt : « Lettres et Chansons concernant la répudiation de la fille du Roi des Romains par le Roi des Francs et l'enlèvement de la fille du Duc des Bretons, épouse du Roi des Romains... » (Augusta, 1492) ; — *Contra falsas Francorum litteras, pro defensione... Romanorum Regis* = « Contre les fausses allégations des Français, pour la défense... du Roi des Romains » (in-4°, 1492) ; — *Antwort der Stathalter und Raete... zu Mæcheln in Brabant... auf der Franzosen falsch ertycht ausschreiben zwischen des Königs Maximilians, Freulin Anna von Bretagne, Seiner Gnaden gemahel und des Königs zu Frankreych* = « Réponse des Lieutenants et Conseillers... de Méqueline en Brabant... aux allégations fausses et mensongères des Français contre l'honneur du Roi Maximilien, la Demoiselle Anne de Bretagne, épouse de Sa Grâce et du Roi de France » (in-4°, 1494) ; — Linturins : *Fasciculus temporis* = « Recueil de l'époque » (contenant six discours des orateurs des deux partis : Wympheling, pour le Roi des Romains, et Robert Gaguin, pour le Roi de France) ; — *Manifest der niederlaender Raethe vor das Haus Oesterreich gegen König Karl VIII von Frankreich, von den Jahren 1491 und 1492* = « Manifeste des Conseillers des Pays-Bas pour la Maison d'Autriche, contre le Roi Charles VIII de France », dans *Bruder : Nützlicher Sammlung verschied ungedruckter Schriften* (Frankfurt, 1735, p. 1-27) ; — Leyser : *Commentatio de raptu Annæ Britannicæ a Carolo VIII* = « Récit du rapt d'Anne de Bretagne par Charles VIII », dans l'ouvrage du même auteur : *Meditationes in Pandectas* (pars I) et dans Haas : *Opuscula historica* (Marburg, 1770, p. 35-49) ; — Le Glay : *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, tome I, contenant l'exposé des torts imputés par la Maison d'Autriche à Charles VIII en ce qui concerne l'invasion de la Bretagne et le mariage forcé de la Duchesse Anne (Paris, 1845) ; — Godeke : *Grundriss*, I, p. 253) ; — Detlev von Liliencron : *Die Historische Volkslieder der Deutschen* = « Les Chansons historiques des Alle-

mands » (2 vol., Leipzig, 1866) contenant : 1° *Das Frauelein von Britania* (t. I, p. 300) et 2° *Gedicht von Hans Ortenstein vom Fraülein in Britanien* (t. II, p. 292, etc.) ; — L. Duhamel : *Un épisode de la réunion de la Bretagne à la France en 1490*, entrevue projetée à Avignon entre délégués d'Anne et de Charles VIII, 15-20 avril 1490 (« Les Archives Historiques, Artistiques et Littéraires », 1^{er} août 1890, p. 495, etc.) ; — *Gedicht von Hans Ortenstein vom Fraülein in Britanien* = « Poème de Hans Ortenstein sur la Demoiselle de Bretagne » (« Le Fureteur Breton », I, n° 2, Décembre 1905-Janvier 1906) ; — *Das Frauelein von Britania* = « La Demoiselle de Bretagne », chanson populaire (« Le Fureteur Breton », I, n° 6, Août-Septembre 1906) ; — Docteur de Zahn : *Anne de Bretagne et la Chanson populaire allemande*, étude avec citations (« Le Fureteur Breton », III, n° 17, Juin-Juillet 1908) ; — Essai de bibliographie concernant le rapt de la Demoiselle de Bretagne (« Le Fureteur Breton », II, p. 137, 177, 267 ; III, p. 268 ; 1907-1908) ; — Mathias Horváth, président de la *Kelt-Donau*, « Comité Celto-Danubien » : *Le Fogul sacré*, article où sont mentionnés comme faisant partie du trésor de la *Kelt-Donau* : 1° des estampes concernant le rapt d'Anne de Bretagne ; 2° une copie du traité conclu entre la Reine Anne et Maximilien (« Le Fureteur Breton », IV, n° 24, Août-Septembre 1909 ; — Trivarz (Yves Berthou, Pol Diverrès, Léon Le Berre) : *Istor Breiz hag ar C'Helled* = « Histoire de la Bretagne et des Celtes » (in-18, M. Le Dault, éd., Paris, 1910) ; — Camille Le Mercier d'Erm : *Les deux Mariages d'Anne de Bretagne* (« Breiz Dishual », I, n°s 6, 8, 10 ; 1912-1913) ; — Marquis de l'Estourbeillon : *Anne de Bretagne et son Duché ; Une Prière de la bonne Duchesse* (Supplément illustré en l'honneur d'Anne de Bretagne, publié, à l'occasion de son IV^e centenaire, par « Le Breton de Paris », 1914) ; — *Le rapt de la Duchesse Anne*, d'après le Marquis de l'Estourbeillon (« Le Fureteur Breton », IX, n° 53, p. 200-201 ; Juin-Juillet 1914) ; — C. Danio : *Histoire de notre Bretagne* (in-16, éd. de l'Hermine, Dinard, 1922).



LA CHANSON DES TROIS CAVALIERS

« Cette chanson très populaire — a dit le Dr de Zahn — existe sous deux formes : l'une de dialecte bas-allemand (du Bas-Rhin) imprimée dans le recueil de chansons paru à Anvers en 1544 ; l'autre, plus ancienne, en haut-allemand, imprimée à Strasbourg, vers la fin du XVI^e siècle... La première a un strophe de plus que la seconde ; cette strophe indique que la chanson fut « chantée pour la première fois » (composée) à Cologne-sur-Rhin « par trois bons cavaliers ». Il existe sur le même sujet une troisième chanson imprimée à Bâle en 1502 ou 1506 et mentionnée par Godeke (*Grundriss*, I, 253). »

†

Nous donnons ici, d'après le recueil de Detlev von Liliencron, *Die Historische Volkslieder der Deutschen* (t. I, p. 300 et suiv.) et d'après *Le Fureteur Breton* (I, n° 6, Août-Septembre 1906), la version en haut-allemand.



NUN WOELL WIR
ABER SINGEN...

Nun woell wir aber singen
Und woellend heben an
Von dem Keiser Maximilian,
Von seiner keiserlichen kron,
Von seiner keiserlichen majestat,
Dass er dem Freulin auss Britania
Heimlich verschriben hat.

MAINTENANT
NOUS VOULONS CHANTER...

Maintenant nous voulons chanter, nous chanterons l'Empereur Maximilien et la majesté de sa couronne impériale ; nous dirons comment il écrivit en secret à la Demoiselle de Bretagne.

Sie tet das brieflin lesen .
Die selbig Junkfrau zart :
— « Nun welcher mit mir reiten will,
Der mach sich auf die fart
Zù einem Künig auss Osterreich :
Dem selben wil ich bringen
Von gold ein krengelein. » —

Die braut sass auf mit eren
Wolt reiten in teutsche land
Zù irem edlen Herren.
Gross leid stiess ir zue hand
Von einem Künig auss Frankreich
Von herzen erchrak si sere
Die schoen magt Tugentleich.

Elle fit lecture de cette missive, la douce Demoiselle : — « Eh bien ! si quelqu'un veut chevaucher auprès de moi, qu'il s'apprête. Nous allons chez un Roi d'Autriche : à ce Roi je veux offrir une petite croix d'or. »

La fiancée se mit modestement à cheval pour se rendre au pays allemand vers son illustre Seigneur. Mais voici que d'un Roi de France elle eut grande frayeur, la belle et sage Demoiselle.

Sie reit ein wenig fürbass,
 Der König reit gen ir her,
 Von weinen wurden ir euglin nass
 Von herzen erschrak si ser ;
 Er sprach : — « Got gruss euch, Junkfrau fein!
 Ich wil euch zu ehren haben
 Zu einem elichen weib ! » —

Sie sprach : — « Das woell Got nimmermer !
 Ir haben vor ein weib.
 Mein eer will ich behalten
 Ja meinen stolzen leib,
 Ich will behalten mein kraenz lein mir,
 Ich will es doch behalten
 Dem Roemischen Reich zu er. » —

Elle s'avavançait en chevauchant. Le Roi vint à sa rencontre : elle eut peur et les larmes mouillèrent ses yeux. Le Roi lui dit : « Je vous salue, belle Demoiselle, et mon désir est de vous posséder en tout honneur par le mariage. » —

Elle répondit : — « Dieu veuille ne le permettre jamais ! Vous possédez déjà une épouse. Je veux préserver ma vertu et conserver mon corps sans souillure. Je veux garder ma croix de roses, oui, je la garderai à l'honneur du Roi des Romains ! » —

— « Mein weib ist noch nit altgenueg,
 Das sag ich doch euch fuerwar,
 Si ward mir ueber mein willen geben
 Ich was alt siben jar ;
 Si ist ein Junkfreulin auf disen tag,
 Si ward mir zuegesprochen
 Dieweils in der wiegen lag.

» Der Babst der nimt das gelt von mir,
 Scheidt mich von meinem weib.
 Er gibt auch zwei zuesamen
 Zwo sel und einen leib. » —
 Sie sprach : — « Das woell Got nimmermer ! » —
 Man sach vil heisser trehen
 Auss iren euglin gen.

— « Mon épouse est encore dans un âge trop tendre ; je vous le dis en vérité, sans mon consentement elle me fut imposée lorsque j'étais dans ma septième année. Vierge elle est restée jusqu'à ce jour après m'avoir été destinée dès le berceau.

» Le Pape accepte mon argent pour me séparer de ma première épouse. Il unira aussi deux âmes et un corps. » Elle répondit : « Dieu veuille ne le permettre jamais ! » — Et l'on vit des larmes couler abondamment de ses yeux.

Der Künig kort sich nit daran,
 Er fuert si mit im heim,
 Er lag bei ir die lange nacht,
 Sie fuert ein gross geschrei :
 — « Der gruen wald würd kosten manchenman
 Der sich darumb sterben muess
 Kain schuld nit daran gewan ! » —



*Mais le Roi n'en avait souci. Il l'emmena dans son
 château, coucha près d'elle toute la longueur de la
 nuit, et l'on entendit la Duchesse jeter de grands
 cris : — « La forêt verte perdra beaucoup d'hommes
 qui vont mourir pour expier ce crime, et de ce crime
 pourtant ils ne sont pas coupables ! »*



LE « DIT »
 DE HANS ORTENSTEIN

Ce curieux poème, remarquablement précis dans sa documentation, est extrait du recueil de Detlev von Liliencron : *Die Historische Volkslieder der Deutschen* (t. II, p. 292 et suiv.). Il a été communiqué par le Dr de Zahn au *Fureteur Breton* qui en reproduit le texte vieil-allemand avec une traduction française (I, n° 2, Décembre 1905-Janvier 1906).

Les cinquante premiers vers et les quarante derniers ne contiennent guère que des supplications à Dieu, à la Vierge, à l'Empereur Frédéric et aux Princes d'Allemagne, pour les décider à punir le forfait : « Voilà, — dit le poète, en terminant, — voilà ce que j'implore loyalement ! — Et ici finit le poème de Hans Ortenstein » :

... Das bitt ich dich zù dise- plicht !
 Hie vollendt Hans Ortenstein sein gedicht.

Nous négligeons cet exorde et cette péroraison pour ne reproduire ici que le récit très circonstancié de l'événement que le poète voue à l'exécration de la chrétienté.



GEDICHT VON HANS ORTENSTEIN

.....

Allen cristenlichen Fürsten ich das klag
 Die grausamliche red und sag
 Die in Frankreich ist beschehen
 Ain schmach der cristenhait, mag ich jehen,
 Durch ain hochgebornen Königin
 Die durch verraterschaft mit falschem sinn
 Ellendtlich verraten ist.

Das merkent hie zu disser frist,
 Das wil ich ellendtlichen klagen
 Aller meniglich darvon sagen,
 Wie ich zù Nürenberg vernomen han

LE « DIT » DE HANS ORTENSTEIN

.....

*A tous les princes chrétiens je dédie mes plaintes
 et le récit du crime odieux qui fut perpétré en
 France, je l'atteste, à la honte de la chrétienté,
 envers une illustre Reine indignement trahie.*

*Et maintenant, oyez ce récit lamentable que je
 veux conter à tous, comme je l'entendis moi-même*

Dass ir dester bass mugent verstan
 Wie der loblich König Maximilian
 Zù der e gegriffen hat so fron.
 Zù Nürenberg was die gemain sag,
 Die weil der Römisch König da lag,
 Wie er die hochgeborne Herzogin
 Durch gemahelshaft im zu sinn
 Durch Got hat auss erkoren,
 Der würdig König hochgeborn,
 Genant König Maximilian,
 Durch lob Kaiser Friedrichs sùn.
 Bischof Raimundus selber kam
 Von Britania, als ich vernan,
 Mit grosser wird, ward empfangen schon
 Durch den König Maximilian,
 Mit sampt der Fürsten rat.

à Nürenberg, afin que vous sachiez comment l'illustre Roi Maximilien avait contracté son mariage.

Pendant que le Roi des Romains séjournait, dit-on, à Nürenberg, il arrêta son choix sur l'illustre Duchesse pour l'épouser en tout honneur, avec la permission de Dieu, — le digne et noble Roi, le Roi Maximilien, fils de l'Empereur Frédéric !

L'Evêque Raymond, comme je l'ai ouï dire, vint lui-même en grande pompe, de Bretagne, et fut reçu magnifiquement par le Roi Maximilien dans le Conseil des Princes.

Es beschach an ainem abend spat
 Die samlung auf dem schloss was,
 Do man die brief las
 Vor küniglicher Majestat,
 Die man von Britania pracht hat.
 Was die Herzogin hat begert
 An den Künig, ward si gewert ;
 Durch bewegung des sacraments der e
 Hat in erkoren, sunst kainen me.
 Zù Nürenberg ward das verschriben
 Darbei ist es biss her beliben.
 Zù Sant Sebolt tet man das volbringen.
 Ain loblich ampt tet man singen
 In der er der heiligen Trivalentigkeit ;
 Da ward im versprochen und zugesait
 Ie Herzogin von Britania zu der e

Ce fut un soir, très tard, la Cour étant réunie au château, que l'on donna lecture, devant Sa Majesté royale, des lettres apportées de Bretagne. Ce que la Duchesse demandait au Roi fut accordé avec le sacrement de mariage : elle avait choisi le Roi pour son époux et nul autre.

De tout ceci fut rédigé à Nüremberg un procès-verbal qui existe encore aujourd'hui.

La solennité prit fin à Saint-Sebald. On chanta une grand'messe en l'honneur de la Sainte-Trinité, et alors, de par la Duchesse de Bretagne, fut promis

In aller pflichtigkeit. So hort noch me :
 Drei Ewangelium las man schon,
 Als man den Fürsten pflegt zù ton,
 Das ist verschriben und auch bestet
 Mit sampt irem sigel und singnet.
 Künig Maximilian sich besann,
 Er nam ain wolgeborenen man
 Der beweist hat mit handes kraft
 Gross er und ritterschaft,
 A in wolgeborener frei,
 Wie den sachen allen sei,
 Her Wolf von Bolhaim ist er genant,
 Den schickt der Künig gen Britania ins land,
 Zu empfahan die ausserwölten praut,
 Die dem Künig ward vertraut
 Standhaftig nach dem sacrament der e
 In aller pflichtigkeit... Nun merkent me :

au Roi le mariage avec tous ses devoirs. Bien plus, on fit lecture de trois Evangiles, ainsi qu'il est d'usage pour les Princes. Et le contrat fut ratifié par l'apposition de leurs sceaux et armoiries.

Le Roi Maximilien réfléchit, puis il désigna un homme de haute noblesse, au bras vaillant, au cœur droit et chevaleresque, un homme libre et noble en tout point. Son nom était Wolf de Bolheim. Il le délégua vers le pays de Bretagne, avec mission de recevoir la fiancée choisie, la fiancée promise au Roi dans le sacrement de mariage avec tous ses devoirs.

Do hub sich der frei zù hand
 Gen Britania in das land
 Zu der Herzogin hochgeboren,
 Die den Römischen König het ausserkoren.
 Die botchaft si da vernam,
 Wie dass ain wolgebórner man
 Von dem Römischen König kam daher,
 Der mit grosser loblicher er
 Ward kostlich und schon empfangen.
 Die het gehebt gross verlangen,
 Biss si sach den werden man ;
 Mit grossen freuden lief si in an.
 Zù Renis, in der werden stat,
 Da ward man der sach zù rat.
 Der von Bolhaim beschlief si schon,
 Als die Fürsten pflegen zù ton,

Et maintenant, oyez !

Le noble voyageur partit aussitôt pour le pays de Bretagne, vers l'illustre Duchesse qui avait fait choix du Roi des Romains. Celle-ci, apprenant la venue d'un ambassadeur de la part du Roi des Romains, le fit recevoir en tout honneur et déférence. Elle avait un vif désir de voir ce digne gentilhomme et l'accueillit avec une grande joie. Dans Rennes, la précieuse ville, il ne fut bruit que de cet événement.

Bolheim coucha avec la Duchesse ainsi que les Princes en ont la coutume, le corps cuirassé. Au nom

Mit gewapnatem leib ;
 In namen des Königs weib
 Bloss mit dem gerechten fuss,
 Den gerechten arm auch haben muss,
 Ain schwert bloss dar zwischen hat.
 Darbei man wol verstat,
 Wie die ding sollen stan
 Als die alten hond getan
 Und die Fürsten pflegen zu treiben.
 Darbei lass ich beleiben.
 Da ers nun beschlafen het
 Da ward der kirchgang auch bestet
 Mit fürsichtiger gaistlicher wird,
 Als darzu gehort und gebirt
 Nach ordnung des sacraments der e
 Ward vollendt. Nun merkent me !
 Die Herzogin tet sich besinnen

du Roi, il toucha son épouse seulement du pied droit et du bras droit. Une épée était entre les deux. Tous ces rites, on ne l'ignore pas, sont en conformité avec la tradition des anciens et les usages des Princes. Sur ce, je ne dis rien de plus.

Lorsqu'il eut ainsi reposé auprès d'elle, on se rendit à l'église et l'on déploya toute la pompe liturgique qui convient au sacrement de mariage.

Et maintenant, oyez !

La Duchesse réfléchit aux moyens de se rendre

Wie sie ain fund möchte finden,
 Dass si kam in teutsche land
 Dem Römischen König an sein hand.
 Schikt den Prinssen gar trat
 Und ward söllich zù rat
 Zù dem König von Frankenreich,
 Und begert an in ain glait gar sicherlich,
 Frei zu ziehen durch sein land.
 Das verschrib er ir zù hand
 Durch den Herzogen von Orlenz.
 Der kam gar mit grossem glenz
 Und der Prinss von Burbon,
 Kamen zu der Herzogin gar schon
 Mit einem frein sichern glait
 Ward ir verschriben und zu gesait
 Mit des Königs anhangenden singnet.

au pays allemand pour se donner au Roi des Romains.

Après avoir consulté son Conseil, elle délégua le Prince de Bolheim vers le Roi de France pour lui demander un sauf-conduit régulier qui lui permit de traverser librement le Royaume. Le Roi le lui concéda immédiatement, par l'intermédiaire du Duc d'Orléans. Celui-ci vint solennellement et avec lui le Prince de Bourbon, apporter à la Duchesse le sauf-conduit régulier. A cet écrit était appendu le sceau royal.

Die Herzogin want, es wer gar wol bestet,
 Si besann sich bald und trat,
 Mit irer herrschaft ward sie zerat,
 Si flissen sich all in der sach.
 An Simon und Judas abend si auf prach ;
 Si zoch uber ain wasser haisst die Dun
 Mit vernunft also schon
 Uber ain grosse staininen bruck.
 Ain grosser raisiger zeug gegen ir truckt,
 Darab erschrack si gar ser,
 Si ruft dem von Bolhaim herr.
 Si sprach : — « Was mag das bedeuten
 Dass der raisig zeug dort tut reiten ? »
 - « Genedige Frau, daran hon ich kain gefallen ! »

La Duchesse s'imagina que tout était ratifié. Elle se recueillit et prit le conseil de ses Etats, remplis de zèle pour le succès de cette affaire..

En la vigile de Saint-Simon et Saint-Jude (1), elle partit et traversa, sur un grand pont de pierres, un fleuve au cours paisible nommé le Don. Elle vit alors s'approcher un convoi en armes dont elle eut grande frayeur. Elle appela le Sire de Bolheim et lui demanda : — « Que peut signifier cette troupe armée qui chevauche là-bas ? »

— « Noble Dame, voilà qui ne me rassure pas du tout sur votre sort. »

(1) 27 Octobre 1491.

Da beruft si iren dienern allen ;
 Si sprach : « Sind zuchtig und gent gut beschaid,
 Dass wir nit komen in grosses läid. » —
 Die Herzogin kund nicht empfliehen,
 Der raisig zeug tet si umbzichen ;
 Si namen si gewaltiglich in dem land
 Und prachten si dem König von Frankreich an
 Da si ein ward gepracht, [sein hand.
 Gar bald het er sich bedacht :
 An Sant Niclas tag es beschach,
 Da man gessen het zu nacht
 Der König ward zu rat,
 Eingieng mit ir in die keminat ;
 Er sprach : — « Frau, es mag nit anders gesein,
 Darum gebt euern willen darein ;

*Alors elle fit venir ses serviteurs et leur dit :
 — « Soyez discrets et répondez avec calme, afin
 que nous n'ayons pas trop d'ennuis. »*

*La Duchesse ne pouvait s'enfuir. Le convoi armé
 l'entoura, l'enleva de force et la conduisit entre les
 mains du Roi de France. (1)*

*Lorsqu'elle eut été introduite auprès de lui, le Roi
 ne tarda pas à prendre une résolution. Le jour de
 Saint-Nicolas (2) il osa pénétrer dans sa chambre
 et lui dit : — « Madame, il ne peut en être autrement,
 nous voulons vous avoir pour épouse, donnez-nous*

(1) Au château de Langeais. — (2) 13 Novembre 1491.

Wir wollen euch zù gemahel hon,
 Das ir dester bass mügent verstan ;
 Bei dem land wollen wir euch behalten,
 Niemand sol euer andert walten. »
 Die Frau tet der red ser erschrecken ;
 Gar lieblich kund si zu im sprechen :
 — « O durchleuchtiger grossmechtiger Herr,
 Euer zumutung bewegt uns zu ser !
 Ich bitt euer künigliche Majestat
 Mit sampt eurem getrewen Rath,
 Wir sein vermehelt und verbunden
 Durch das Sacrament zù allen stunden,
 Dem durchleuchtigem König Maximilian
 König und Herr der Römischen kron,
 Durch das sacrament der e,
 Im und sonst kainem me.

*voire consentement. Sachez que nous voulons vous
 retenir en ce pays, et qu'à personne autre vous ne
 soyez soumise. »*

*Madame eut grande frayeur de ces paroles et
 répondit avec douceur : — « Illustre et très puis-
 sant Seigneur, votre exigence me surprend vive-
 ment. Je prie Votre Majesté royale et votre fidèle
 Conseil de considérer que nous sommes unie et
 mariée à jamais par sacrement à l'illustre Roi
 Maximilien, au Roi et Seigneur de la couronne des
 Romains. Par le sacrement de mariage nous sommes
 à lui et à nul autre.*

Herr, ir mügent unser nit walten
 Und mit kainem rechten nit behalten ! »
 Das mocht si alsamt helfen nicht ;
 Er ist an ir gefaren als ain wicht.

Dass ir dester bass mügent verstan,
 Er hat gesmecht Got in dem tron
 Durch zwei sacrament der e
 Pflichtiglich. So merkent me :
 Das erst an Frau Margret von Osterreich,
 Die ward im vermehelt sicherleich
 Durch den Bischof von Augspurg zwar.
 Das sag ich euch fürwar,
 Das klag ich Got in dem höchsten tron
 Der wirts nit ungerochen lon !

.....
 » Monseigneur, vous n'avez pas autorité sur nous,
 et vous n'avez aucun droit de nous retenir. »

Mais toutes ces paroles furent vaines, et la
 Duchesse fut traitée comme une misérable.

Sachez le bien, ce Roi a outragé Dieu sur son trône,
 en profanant par deux fois le sacrement de mariage
 et ses devoirs. Car, oyez bien, il avait été marié, une
 première fois, avec Dame Marguerite d'Autriche, à
 qui l'Evêque d'Augsburg l'avait régulièrement uni.

Je vous le dis, en vérité, et je le plains devant la
 justice de Dieu qui n'oubliera pas le châtement.

.....

III

LA CHANSON
 D'ANNE-EN-SABOTS



LA CHANSON D'ANNE-EN-SABOTS

La chanson d'Anne de Bretagne, « Duchesse en sabots », si connue aujourd'hui, a été recueillie en 1880, à Saint-Sulpice-la-Forêt, dans la forêt de Rennes, par l'érudite folkloriste et archéologue Adolphe Orain, qui l'a publiée en 1902, sous le titre : *Les Sabots d'Anne de Bretagne*, dans son recueil des *Chansons de la Haute-Bretagne* (1). Il y a joint plusieurs variantes qui présentent peu d'intérêt, telles que *Hier en revenant de Rennes* et *Le joli bas de laine*.

« J'avais tout d'abord cru, écrit le collecteur, que la chanson des *Sabots d'Anne de Bretagne* venait du Morbihan, pays d'origine de mon chanteur, mais, depuis, j'ai acquis la certitude qu'elle était bien d'Ille-et-Vilaine où j'en ai trouvé diverses variantes. »

Adolphe Orain aurait pu tout aussi bien en trouver d'autres

(1) H. Caillière, éd., Rennes, 1902 (in-16, 3^e vol. de la collection du « Glaneur Breton »).

variantes ailleurs qu'en Bretagne, notamment en Lorraine où l'on chante un *Rondeau* à peu près identique :

En passant par la Lorraine,
Avec mes sabots,
J'encontrai un capitaine,
Avec mes sabots.
Avec mes sabots, doudaine,
Oh! oh! oh!
Avec mes sabots... (1)

C'est d'ailleurs sur le thème musical de ce *Rondeau*, qui s'apparente étroitement à celui de notre chanson, que le compositeur Louis Ganne a bâti sa fameuse *Marche Lorraine*.

Est-ce à dire que la chanson bretonne soit d'origine lorraine ou que la chanson lorraine soit d'origine bretonne?... Qui pourrait le dire?... En matière de poésie et de musique populaires, il est souvent difficile de se prononcer avec certitude.

Quoi qu'il en soit, notre chanson d'*Anne de Bretagne* est bel et bien bretonne et depuis longtemps. C'est même, de toutes les chansons populaires que la Bretagne chante en français, l'une des plus répandues et, de fait, l'une des plus charmantes. Adolphe Orain en a fait noter l'air par le Commandant Le Grand, cependant qu'un musicien rennais, M. Hunaut, composait pour elle un accompagnement grâce auquel, selon l'expression du collecteur, « elle a pu faire son entrée dans le monde ». Ajoutons qu'il en existe d'autres

(1) *Poésies populaires de la Lorraine*, dans *Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. IV ; — A. VAN BEVER : *La Lorraine*, vue par les écrivains et les artistes, p. 306-307 (V. Rasmussen, éd., Paris).

harmonisations, dont les meilleures sont celles de Maurice Duhamel, l'une éditée dans un album, illustré par Rouffle, de *Chansons de la vieille France* (1), l'autre destiné à un recueil similaire, *Les plus jolies Chansons de France*, à paraître chez Rouart et Lerolle.

Le texte de la chanson bretonne a été reproduite de nos jours, d'après la version Orain, dans divers recueils littéraires et notamment dans *Les Poètes du Terroir*, d'Adolphe van Bever (2), et dans *La Bretagne*, d'Anatole Le Braz (3).

✠

« Le jeune homme qui m'a chanté la chanson d'Anne de Bretagne — raconte Adolphe Orain dans son commentaire — avait une fort belle voix, et j'éprouvai, au milieu du silence des bois, un véritable bonheur à entendre cette ravissante mélodie. Malheureusement, le chanteur n'en connaissait qu'imparfaitement les paroles, estropiait les vers et remplaçait le dernier couplet (par une improvisation toute moderne).

« Je me suis donc vu dans la nécessité de donner le « coup de pouce » et de refaire moi-même le dernier couplet :

Les Bretons sont dans la peine,
Avec des sabots,
Les Bretons sont dans la peine,
Avec des sabots :
Ils n'ont plus de souveraine,
En sabots, mirlitontaine...
Ah ! ah ! ah !
Vivent les sabots de bois !... »

(1) In-4°, Juven, éd., Paris, 1908.

(2) T. I, p. 348 (in-16, Delagrave, éd., Paris, 1908).

(3) In-8°, H. Laurens, éd., Paris (1925).

Cet aveu spontané honore la conscience du collecteur beaucoup plus qu'il ne condamne la hardiesse de son procédé. D'autant que la conclusion, la « morale » qu'il a ainsi donnée à la chanson est bien dans l'esprit de cette œuvre du peuple et dans l'esprit même de la tradition et de l'histoire. En donnant à la chanson sa conclusion naturelle, Adolphe Orain s'est fait l'écho des regrets impuissants du peuple breton, perdant du même coup son indépendance et sa petite Souveraine de quinze ans, justement adorée pour sa grandeur d'âme et son courage héroïque et malheureux. Ces regrets, malgré les siècles écoulés, on les retrouve toujours, en grattant un peu, au fond de l'âme bretonne. Orain n'a eu qu'à prêter l'oreille pour en percevoir la plainte éternelle dans les vastes murmures de la forêt de Rennes et des landes de Saint-Aubin. Il n'a eu qu'à prêter l'oreille à la voix grave de l'histoire et de la tradition populaire...

... A la voix de l'histoire, qui lui clamait, avec Dom Morice, que l'union de la bonne Duchesse avec le mauvais Roi ne fut pas du tout un mariage d'amour :

« Avec beaucoup d'esprit et de pénétration, cette jeune princesse étoit fière ; elle haïssoit le Roy qu'elle rendoit responsable de tous ses malheurs et elle avoit de l'inclination pour Maximilien qu'elle regardoit comme son époux... » (1).

... A la voix de l'histoire qui, avec la petite Duchesse orpheline, gémissait à travers les siècles :

« Faut-il que je soye infortunée d'être amenée à prendre mariage d'un homme qui m'a si maltraictée ! Faut-il que je soye contrainte de me despartir de ce que j'ay promis et passé !... » (2).

(1) et (2) DOM MORICE : *Histoire de Bretagne*, 1756, t. II.

... A la voix de l'histoire, qui lui rappelait, avec Pitre-Chevalier, que, « depuis la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, la Bretagne se trouvait dans l'alternative d'une extermination complète ou de son union à la France... » (1).

... A la voix de l'histoire qui lui contait enfin, avec le même auteur, la dernière phase du douloureux sacrifice :

« Au moment d'inscrire son nom sur le contrat, près de celui de Charles VIII, et d'apposer les armes de Bretagne à côté des armes de France, Anne jeta sans doute, du côté de la vieille Armorique, un long regard qu'elle ramena tout voilé de larmes ; puis, elle traça d'une main désespérée la signature qui la faisait Reine.

» Les ombres d'Hoël le Grand, de Warok, de Barbe-Torte, de Jean de Montfort, avaient gémi de douleur en leurs tombeaux de pierre, au fond des cathédrales bretonnes, et les fantômes de Philippe-Auguste, de Charles V et de Louis XI avaient tressailli de joie dans les caveaux de Saint-Denis... Car l'antique Royaume de Nominoë n'était plus qu'une province de France » (2).

... A la voix de l'histoire et à celle aussi de la tradition populaire qui a retenu, entre autres, cette curieuse et édifiante légende, recueillie, au siècle dernier, de la bouche d'un paysan des environs de Morlaix :

« Notre bonne Duchesse étoit une bien haute et bien puissante Dame, qui aimait les Bretons de tout son cœur.

» Un jour, le Roi Charles VIII, son mari, pressé par le besoin d'argent, résolut d'établir la gabelle dans la province.

(1) et (2) PITRE-CHEVALIER : *La Bretagne ancienne et moderne* (1844).

» Elle fit tout ce qu'elle put pour l'en détourner. A la fin, elle lui demanda pour combien de temps il voulait imposer le pauvre paysan.

» — Mais pour toujours, — répondit le Roi.

» Or, la Duchesse Anne était une honnête et puissante Dame ; il lui suffisait, pour faire mourir qui lui déplaisait, de jeter sur une table une pièce de douze sous. En entendant les paroles de son mari, elle fut fort en colère ; elle prit une pièce de douze sous, je ne sais pas ce qu'elle en fit, mais le Roi ne vécut pas assez longtemps pour accabler les Bretons d'un nouvel impôt » (1).



Quatre cents ans ont passé, et le mélancolique refrain retentit aujourd'hui plus fervent à travers la Bretagne fidèle :

Les Bretons sont dans la peine !...

Mais l'espoir aujourd'hui s'ajoute au souvenir et la volonté parle haut.



(1) Légende citée, d'après la *Revue de Bretagne*, par M. Grégoire, qui l'a fait figurer en note de son article « La Bretagne au xvi^e siècle, après la réunion », paru dans les *Annales de la Société Académique de Nantes*, tome XXV, 1854 ; — reproduite par Louis Beaufrère, sous le titre : *Les 12 sous d'Anne de Bretagne*, dans son journal *La Bretagne à Paris*, 10 mai 1930.



LA CHANSON D'ANNE-EN-SABOTS

All^o

C'é-tait Anne de Bre - tai-gne, Avec des sa-bots,
C'é-tait Anne de Bre - tai-gne, A-vec des sa-bots,
Re - ve - nant de ses do-mai-nes, En sa-bots, mir-
li-ton-taine, Ah ! Ah ! Ah ! Vi-vent lessa-bots de bois !

C'était Anne de Bretagne,
Avec des sabots,
C'était Anne de Bretagne,
Avec des sabots,
Revenant de ses domaines,
En sabots, mirlitontaine,
Ah ! Ah ! Ah !
Vivent les sabots de bois !

Revenant de ses domaines,
 Avec des sabots,
 Revenant de ses domaines,
 Avec des sabots,
 Entourée de châtelaines
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Entourée de châtelaines,
 Avec des sabots,
 Entourée de châtelaines,
 Avec des sabots,
 Voilà qu'aux portes de Rennes,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Voilà qu'aux portes de Rennes,
 Avec des sabots,
 Voilà qu'aux portes de Rennes,
 Avec des sabots,
 L'on vit trois beaux capitaines,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

L'on vit trois beaux capitaines,
 Avec des sabots,
 L'on vit trois beaux capitaines,
 Avec des sabots,
 Offrir à leur Souveraine
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Offrir à leur Souveraine,
 Avec des sabots,
 Offrir à leur Souveraine,
 Avec des sabots,
 Un joli pied de verveine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Un joli pied de verveine,
 Avec des sabots,
 Un joli pied de verveine,
 Avec des sabots :
 S'il fleurit, tu seras Reine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

S'il fleurit, tu seras Reine,
 Avec des sabots,
 S'il fleurit, tu seras Reine,
 Avec des sabots...
 Elle a fleuri, la verveine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Elle a fleuri, la verveine,
 Avec des sabots,
 Elle a fleuri, la verveine,
 Avec des sabots,
 Anne de France fut Reine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Anne de France fut Reine,
 Avec des sabots,
 Anne de France fut Reine,
 Avec des sabots...
 Les Bretons sont dans la peine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !

Les Bretons sont dans la peine,
 Avec des sabots,
 Les Bretons sont dans la peine,
 Avec des sabots :
 Ils n'ont plus de Souveraine,
 En sabots, mirlitontaine,
 Ah ! Ah ! Ah !
 Vivent les sabots de bois !



IV

LA CHANSON
DU MARQUIS DE PONTCALLEC



LA CHANSON DU MARQUIS DE PONTCALLEC

La grande figure du Marquis de Pontcallec est devenue, pour les hommes du *risorgimento* breton, un symbole particulièrement émouvant. Elle s'identifie pour eux avec l'idée de liberté et la revendication des droits imprescriptibles qui sont à la base du traité de 1532. La Villemarqué, en publiant dans le *Barzas-Breiz* sa gwerz *Maro Pontkalek*, a contribué dès 1838 à la populariser. Et notre historien national Arthur de la Borderie voit en Pontcallec et ses compagnons de supplice « les champions d'une cause sacrée, la cause immortelle, impérissable, de la tradition, du droit et de la liberté ».

Et il ajoute :

« Les Bretons qui, de 1717 à 1720, combattirent si fermement contre le despotisme royal, méritent la sympathie de tous les nobles cœurs. C'est pourquoi les quatre gentilshommes décapités sur l'échafaud du Bouffay doivent être ins-

crits au lieu le plus glorieux de notre martyrologe. C'est là le dernier sang versé pour la loi, la constitution et la liberté bretonnes » (1).



Comme réplique à la gwerz cornouaillaise de La Villemarqué, on trouvera ci-dessous une variante, en dialecte vannetais, de cette fière chanson, toujours populaire au pays du jeune héros.

Il existe, en effet, de nombreuses versions vannetaises de la gwerz de Pontcallec. Deux, notamment, sont à signaler : la première, chantée par Louise Trescorn, du bourg de Lignol, a été recueillie par M. Joseph Loth, l'éminent celtologue breton, qui l'a publiée dans *Les Annales de Bretagne*, revue de la Faculté des Lettres de Rennes (t. VIII, 1892-1893, p. 480 et suiv.). Cette pièce a été réimprimée dans le journal *Breiz Dishual*, en mars 1913. La seconde, chantée par Perrine Daniel, de Pont-Scorff, a été recueillie par M. Yves Le Diberder, qui l'a publiée, avec la musique notée par Riothine, dans sa revue *Brittia* (Lorient), en avril 1913.

Nous n'avons pas cru devoir reproduire ici ces deux versions qui présentent de graves altérations, dues aux défaillances et à l'indiscipline de la mémoire populaire. On sait, en effet, que nos *gwerziou* et *soniou* se sont transmises oralement, de génération en génération, jusqu'à nos jours, sans jamais avoir été fixées par écrit. On comprend dès lors que le peuple, en les chantant, ait souvent mêlé et confondu les

(1) A. DE LA BORDERIE : *Histoire de la conspiration de Pontcallec, 1717-1720* (« Revue de Bretagne et de Vendée », Nantes, 1859).

couplets de plusieurs gwerziou du même rythme, et que, — l'un ajoutant ou retranchant, l'autre improvisant au hasard des paroles nouvelles pour les substituer à celles dont le sens primitif échappait à son ignorance des faits anciens, et chacun remaniant quelque peu la chanson selon sa fantaisie, — les textes aient fini par devenir souvent faux au regard de l'histoire ou même totalement obscurs et incohérents (1).

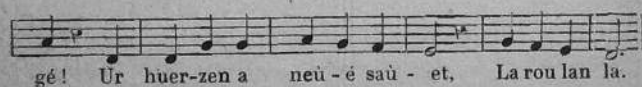
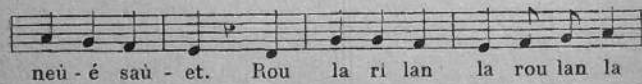
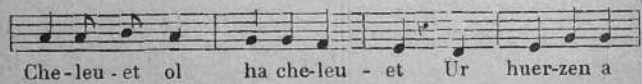
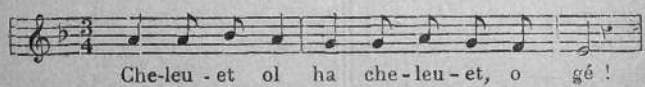
Au contraire, la pièce qu'on va lire, de même que celle de La Villemarqué, a été quelque peu restaurée par son collecteur, qui, tout en respectant le plus possible le fonds populaire, a pris soin d'y rétablir la vérité historique, en le débarrassant des confusions et des anachronismes, et de donner à son texte une forme suffisamment correcte. La gwerz ainsi mise au point est un heureux amalgame des différentes versions connues au pays de Vannes. On verra qu'elle est des plus émouvantes et qu'elle offre un réel intérêt littéraire et national.

Cette pièce a été recueillie dans les campagnes de Guéméné-sur-Scorff et du Fauët, aux environs de la terre de Pontcallec, par J. H. (?), un militant breton trop modeste, qui l'a publiée, avec la musique, et précédée d'une excellente étude sur le rôle historique du héros, dans la revue *Dihunamb*, de Lorient, en Novembre 1906.



(1) Cf. *Breiz Dishual*, Mars 1913 : notes et documents.

AIR DE LA GWERZ
DU MARQUIS DE PONTCALLEC



GUERZEN MARKIZ ER PONTKELLEG

I

Cheleuet ol ha cheleuet
Ur huerzen a neüé saüet,

Diar Markiz er Pontkelleg,
Un dén gredus ha kalonek.

Guél dén eiton nen des chet bet,
Neoah e ma bet dibennet.

LA GWERZ
DU MARQUIS DE PONTCALLEC

I

*Ecoutez tous et entendez — Une chanson récem-
ment composée,*

*Sur le Marquis de Pontcallec, — Un homme loyal
et courageux.*

*De meilleur que lui, il n'en fut jamais, — Et pour-
tant il a été décapité.*

Er Markiz 'zou bet dibennet
 Ne pas neoah eit un torfet,
 Mes rak ma dihuennas er Vro
 Get en duchentil tro ha tro.
 Karein e hré er Vretoned,
 Er Fransizion ne laran ket,
 Er Fransizion ne laran ket :
 Goaskein e hrent er Vretoned.

II

Pe zas soudarded d'er hemér,
 Er Markiz ne oé mui ér gér ;

*Le Marquis a été décapité, — Non pas à cause
 d'un crime,*

*Mais parce qu'il défendit son Pays — Avec les
 gentilshommes des environs.*

*Il chérissait les Bretons, — Mais, les Français, je
 ne dis pas,*

*Mais, les Français, je ne dis pas, — Car ils ne font
 qu'opprimer les Bretons.*

II |

*Quand les soldats vinrent pour l'arrêter, — Le
 Marquis n'était pas chez lui ;*

Tri dé ha ter noz, e mant bet
 E hoarn er porh, e hoarn er hoed,

E hoarn er porh, e hoarn er hoed,
 Ha biskoah dén n'ou des kavet,

Ha biskoah dén n'ou des kavet,
 Nameit ur peur é klask é voued,

Nameit ur peur é klask é voued :
 Henneh en des ean dizolet.

— « Dragoned, laret hui d'ein mé :
 Petra zou pen doh é valé ?

*Trois jours et trois nuits, ils sont restés — A gar-
 der le château, à garder le bois,*

*A garder le château et le bois, — Et ils n'ont pu
 trouver personne,*

*Et ils n'ont pu trouver personne, — Si ce n'est un
 pauvre qui cherchait son pain,*

*Si ce n'est un pauvre qui cherchait son pain : —
 Et c'est celui-là qui l'a dénoncé.*

— « Dragons, dites-moi : — Que faites-vous à
 battre ainsi la campagne ?

» Mar laret d'ain più e glasket,
M'hellou rein d'oh tu d'er havet.

— « Ni e glask en Eutru Markiz ;
N'en hanaùamb ket en é hiz.

» Tes ean dré-zé marsé guelet ;
Lar d'emb penaus e ma gusket ?

— « Giz er mézeu é ma gusket ;
Diés bras é en hanaùet :

» Chaucheu lién, brageu neùé,
Chupen lién ar é ziskoé,

» *Si vous me dites qui vous cherchez, — Je pourrai vous aider à le découvrir.*

— « *Nous cherchons le Seigneur Marquis ; — Nous ne connaissons pas sa manière d'être.*

» *Tu l'as peut-être vu par ici ; — Dis-nous comment il est vêtu ?*

— « *Il est vêtu à la mode de la campagne ; — Il est très difficile à reconnaître :*

» *Guêtres de toile, braies neuves, — Veste de toile sur les épaules,*

» Boteu lér du, un tok plouz guen
Biùennet get ur velouzen.

» Mar reit d'ain ur skouid en é léh,
Me hrei doh er havet kentéh.

» — Ur skouid genemb té n'a pou ket,
Mes tauleu bah ne laramb ket !

» E men ma éan ? lar d'emb kentéh,
Pe sur te zansou én é léh.

» — Dragoned, reit d'ain mem buhé !
Me larou d'oh er huirioné :

» *Chaussures de cuir noir, chapeau de paille blanche — Bordé d'un ruban de velours.*

» *Si vous me donnez un écu entier, — Je vous le ferai trouver sans tarder.*

— « *Tu n'auras pas de nous un écu, — Mais, des coups de bâton, nous ne disons pas.*

» *Où est-il ? dis-le nous tout de suite, — Ou tu vas danser à sa place.*

— « *Dragons, laissez-moi la vie ! — Je vous dirai la vérité :*

» Ma é ti person en Ignaul,
E tébrein miren doh é daul. »

III

Er hetan grogas én é sé
Oé dragon bras er Géméné :

— « Eutru Markiz, dé mat d'oh hui !
D'en Nanned teet genemb-ni.

— « Nen dein ket genoh d'en Nanned,
D'er Pontkelleg ne laran ket.

» Me fal d'ein, kent kuitat mem bro,
De me zud laret kenevo,

« Il est chez le recteur de Lignol, — A prendre son repas, à table ».

III

Le premier qui mit la main sur lui — Fut le chef des dragons de Guéméné :

— « Monsieur le Marquis, je vous salue ! — Venez à Nantes avec nous.

— « Je n'irai pas avec vous à Nantes, — A Pontcallec je ne dis pas.

» Il me faut, avant de quitter mon pays, — A mes gens aller dire adieu,

» Aweit chanjein me guskemant,
Kemér men grouiz lan a argant,

» Aweit chanjein me zokig plouz
Ha kemér me mantel velouz,

» Kemér men boteu lér neüé
Ha me jau bihan hakené. »

IV

E Pontkelleg, ken fin en dé,
En Eutru Markiz e laré :

— « Tettet me jau hag en dipret
Ma han mé aben-kaer d'er hoed. »

» Et puis changer de vêtements, — Prendre ma ceinture pleine d'argent,

» Changer mon petit chapeau de paille, — Et vêtir mon manteau de velours,

» Chaussier mes souliers de cuir neuf, — Et prendre aussi ma haquenée ».

IV

A Pontcallec, avant la fin de la journée, — Le seigneur Marquis disait :

— « Sortez mon cheval et harnachez-le — Pour que je parte tout de suite ».

Kri forh oé kleuet tro ha tro
Pe guitas er Markiz er vro ;

En dud a ridé a hep léh
Aveit er guélet hoah ur huéh,

Ha get glahar ha get truhé,
Dehon peb unan e laré :

— « Eutru Markiz, d'oh kenevo !
Marsé hui e zeï hoah endro ? »

— « Me zeï, mar bé volanté Doué.
Pedet eidonn, mem bugalé. »

On entendait des cris partout, — Lorsque le Marquis quitta le pays ;

Des gens arrivaient de tous côtés — Pour le voir encore une fois,

Et chacun, plein de douleur et de pitié, — Chacun lui disait :

— « Monsieur le Marquis, au revoir ! — Sans doute, vous serez bientôt de retour ? »

— « Je reviendrai, si c'est la volonté de Dieu. — Priez pour moi, mes enfants. »

V

Sant-Alboudiz e lavaré
D'er peur treitour, un dé e oé :
— « Peurig ! peurig ! pelleit hui bro
Ha biskoah kin nen det endro,
» Pe hui béou get hou puhé
Hou treisoni, dén didruhé. »

VI

P'arriüas é ker en Nanned,
Er Markiz zou bet prizonnet ;
Taufet én ur prizon tioél
Get tri kansort aral fidél.

V

Les habitants de Saint-Alboud disaient — Au misérable traître, un jour :

— « Malheureux ! malheureux ! quittez ce pays
— Et n'y revenez jamais,

» Ou bien vous paierez de votre vie — Votre trahison, homme sans cœur ».

VI

Lorsqu'il arriva dans la ville de Nantes, — Le Marquis fut emprisonné ;

Il fut jeté dans un cachot obscur, — Avec trois autres fidèles conjurés.

Kent pél tud fal, tud miliget,
'N des ean d'er marù kondanet.

VII

— « Itron ker, deueh mat d'oh hui,
D'en Nanned deit bean genemb ni.

» Hou préer en des hun davéet
D'hou pelzein e vou dibennet. »

Hoér er Markiz, a pe gleuas,
Vagannein kazimant e hras ;

Get er glahar houelein e hré
Ha d'hé meùelion é laré :

*Et bientôt des juges cruels et maudits — Les ont
condamnés à mort.*

VII

— « Chère Dame, bonjour à vous ! — Venez vite
à Nantes avec nous.

» Votre frère nous a donné mission — De vous
annoncer qu'il doit être décapité ».

La sœur du Marquis, à ces mots, — Pensa presque
devenir folle ;

De douleur elle versait des larmes — Et disait à
ses serviteurs :

— « Mar 'mes hoah un dé de viùein,
Mem brér e aséein sovein.

» Tennet me har ar er paùe ;
Staget eih marh doh pep kosté ;

» Ma tiskarhen ur marh sél ér,
D'en Nanned é hein é dek ér. »

VIII

Doh dor Nanned pe zigoéhé,
Hoér er Markiz e lavaré :

— « Digoret frank dorieu Nanned !
Hoér er Markiz zou digoéhet,

— « S'il a encore un jour à vivre, — J'essaierai
de sauver mon frère.

» Amenez ma voiture dans la cour ; — Attachez-y
huit chevaux de chaque côté.

» En changeant de cheval toutes les heures, — Je
serai en dix heures à Nantes ».

VIII

En arrivant aux portes de Nantes, — La sœur du
Marquis disait :

— « Ouvrez toutes grandes les portes de Nantes !
— La sœur du Marquis est arrivée,

» Hoér er Markiz zou digoéhet
Aveit sovein hé brér karet. »

IX

Er Markiz d'é hoarnour laré :
« — Petra zou é ker a neué ?

» Petra zou é ker a neué,
A pe drouz er paùé elsé ?

— « Un Itron kaer, deit, e larér,
A Vreih-Izél, e zou é kér.

— « O'! mar dé me hoér én Nanned,
D'em bro é on sur de vonet.

» *La sœur du Marquis est arrivée — Pour sauver son frère aimé* ».

IX

Le Marquis disait à son geôlier : — « Qu'y a-t-il de nouveau en ville ?

» *Qu'y a-t-il de nouveau en ville — Qui fait ainsi retentir les pavés ?*

— « *Une belle Dame, venue, dit-on, — De Basse-Bretagne, est arrivée en ville.*

— « *Oh ! si c'est ma sœur qui est à Nantes, — Je suis bien sûr de retourner dans mon pays.*

— « *Abredik mat e hues konzet :
De Vreih-Izel nen deet ket.*

» *De Vreih-Izel nen deet ket,
Aben kaer é véet dibennet. »*

X

*A boén ma oé oeit én Nanned,
Hoér er Markiz e oé skontet,*

*Hoér er Markiz e oé skontet,
E huélet en ol e houilet.*

*Bras ha bihan oent e houilet :
Er Markiz e oé dibennet...*

— « *Vous avez parlé trop tôt : — En Basse-Bretagne vous n'irez pas.*

« *En Basse-Bretagne vous n'irez pas, — Car vous serez exécuté tout à l'heure* ».

X

A peine entrée dans Nantes, — La sœur du Marquis fut terrifiée,

La sœur du Marquis fut terrifiée, — En voyant tout le monde pleurer.

Grands et petits, tous pleuraient : — Le Marquis venait d'être mis à mort...

Peh un ankin, peh ur glahar,
Pe ridas e hoed ar en doar !

Ken ne laré en Nannediz :
« Pehed oé lahein er Markiz ! »

XI

Hoér er Markiz e houlenné
Get mestr er prizon, en dé-zé :

— « Dé mat d'oh, Eutru, e laran ;
Mem brér genoh e houlennan.

— « Hou prér, allas ! hui n'hou pou ket ;
Ré zevéhat e hues konzet,

Quelle tristesse, quelle douleur, — Lorsque son sang avait arrosé la terre !

Si bien que les Nantais disaient : — « C'est un crime de tuer le Marquis » !

XI

La sœur du Marquis demandait — Au chef de la prison, ce jour-là :

— « Bonjour à vous, Monsieur, je vous salue ; —
Je viens vous réclamer mon frère.

— « Votre frère, hélas ! vous ne l'aurez pas ; —
Vous avez parlé trop tard,

» Ré zevéhat e hues konzet :
Tuchant é ma bet dibennet... »

Hoér er Markiz en ur houilet :
— « Hui Fransizion, n'ankoéhet ket :

» 'Tré Fransizion ha Bretoned,
Pen er Markiz e vou berped !... »

XII

Ur sulieh, e bered Berné,
Ur baréad tud e laré :

— « Eutru Person, d'emb e laret
Petra a fal zou digoéhet,

» Vous avez parlé trop tard : — Il vient d'être décapité ».

*La sœur du Marquis s'écria en pleurant : —
« Français, n'oubliez pas ceci :*

*« Entre les Français et les Bretons, — Il y aura
toujours la tête du Marquis !... »*

XII

*Un Dimanche, au cimetière de Berné, — Des gens
rassemblés demandaient :*

— « Monsieur le Recteur, dites-nous — Quel
malheur est advenu,

» Petra a fal zou digoéhet,
Men d'oh a fas ken ankinet ?

— « Doéréieu fal zou digoéhet :
Er Markiz e zou dibennet,

» Dibennet é ker en Nanned,
Dibennet get er Galleued.

» Houilet, houilet ol, Bretoned,
Rak ur mestr mat e hues kollet,

» Rak ur mestr mat e hues kollet ;
Hanni elton ne gavéet.

» *Quel malheur est advenu — Qui vous donne un air si chagrin ?*

— « *De mauvaises nouvelles me sont arrivées :
— Le Marquis a été mis à mort ;*

» *Il a été décapité à Nantes, — Décapité par les Français.*

» *Pleurez, pleurez tous, Bretons, — Car vous avez perdu un bon maître,*

» *Car vous avez perdu un bon maître ; — Vous n'en retrouverez pas de semblable.*

» Ha hui, tud peur, tud hemb danné,
Get er reral houilet eùé ;

» Rak d'er Markiz sur hou pou ké :
Ne zousei mui d'hou peuranté. »

E gonzeu n'en doé achiùet
Rah en tud e oé é houilet ;

D'er gér é hent en ul laret :
— « Malloh ru ar er Galleued !... »

— « Pardonet hui d'er Galleued,
Avèl m'em des ean pardonet ;

» *Et vous, pauvres gens, pauvres déshérités, — Avec les autres pleurez aussi ;*

» *Vous pouvez regretter le Marquis : — Il ne viendra plus en aide à votre pauvreté ».*

Il n'avait pas achevé de parler — Que tous s'étaient mis à pleurer ;

Et ils criaient en s'en allant : — « Malédiction rouge aux Français !... »

— « *Pardonnez ! pardonnez aux Français, — Comme il leur a lui-même pardonné ;*

» Pardonet ha ne chifet ket !
Avèl ur Sant é ma marùét.

» A lein en néan, bet fin er bed,
E karou hoah é Vretoned,

» E karou hoah é Vretoned,
Ou harpou doh er Galleued. »

Mes ol é talhent de laret :
— « Malloh ru ar er Galleued ! »

» *Pardonnez, ne vous irritez pas ! — Il est mort
comme un Saint.*

» *Du haut du ciel, jusqu'à la fin du monde, — Il
aimera encore les Bretons,*

» *Il aimera toujours les Bretons — Et les défendra
contre les Français ».*

*Mais tous continuaient à crier : — « Malédiction
rouge aux Français ! »*



V

LES CHANSONS
DU CONSCRIT DE SAINT-POL



LES CHANSONS DU CONSCRIT DE SAINT-POL

La fameuse *Chanson du Conscrit de Saint-Pol* fut écrite, croit-on, par la Marquise de Kerouzéré, vers 1830 sinon avant, en des temps où le cauchemar des guerres de l'Empire hantait encore la mémoire de nos populations décimées (1). L'air, dont l'origine nous est inconnue, en admettant qu'il n'ait pas été composé pour les paroles de cette chanson, date probablement de la même époque. Il a trouvé depuis une vogue imprévue et même il a eu l'étrange fortune de devenir aussi populaire en Belgique qu'en Bretagne : en effet, un poète d'origine bretonne, Adolphe Le Roy (1810-1885), fixé à Tournai, où il a maintenant sa statue, a fait de notre chanson une transposition en patois wallon sous le titre : *Les Cheonq Clotiers* (« Les cinq Clochers de Tournai »), de sorte que l'air de notre conscrit leonais est devenu, en Belgique, l'air de la Chanson de Tournai (2).

(1) L'Amiral Réveillère l'a attribuée à Loïza Puget. (Voir *Le Fureteur Breton*, 3^e année, n^o 15, p. 128.)

(2) Voir *Le Fureteur Breton*, 6^e année, n^{os} 35 et 36.

La *Chanson du Conscrit de Saint-Pol*, que Charles Le Goffic a fort maltraitée dans un de ses articles (3), ne mérite franchement pas les anathèmes dont l'a accablée l'éminent académicien. Sans doute, elle manque un peu de relief et d'originalité; sans doute aussi elle nous paraît assez médiocre de forme (bien qu'écrite en français et non en patois gallo, comme l'a affirmé par méprise l'auteur de *L'Âme Bretonne*); en outre, elle dénote chez son auteur, un assez fâcheux souci de la géographie administrative qui a morcelé la Bretagne en « départements » et attribué Saint-Pol-de-Leon à celui du « Finistère ». Mais, d'autre part, cette chanson est bien dans le ton populaire, et, si elle a connu un durable succès, c'est qu'elle exprime, avec une simplicité vraie et une naïve émotion, un état d'âme assez commun aux conscrits bretons, contraints de subir, pendant les plus belles années de leur jeunesse, un esclavage militaire dont ils ne reconnaissent pas la nécessité. — loin de leur foyer familial, loin de leur « clocher à jour » qui, malgré que poncif littéraire, leur tient tant au cœur, — dans un pays où on les considère généralement comme des étrangers, des manières d'Iloles, dans des casernes où aucune brimade ne leur est épargnée, où leur langue maternelle est qualifiée de « baragouin » et où on les traite aux-mêmes de « nigousses », de « pémoires » et de « mahos » (c'est-à-dire « cochons », « lourdauds », « sales Bretons »).

Aussi, comprend-on le peu d'enthousiasme du pauvre Yvonik de la chanson pour « leurs gauches, leurs droites,

(3) Charles LE GOFFIC : *Le Monument d'un Barde* (Prosper Proux), dans *Le Breton de Paris*, 31 août 1913.

leurs demi-tours » et sa nostalgie invincible qui est bien l'éternelle nostalgie bretonne.

Cette nostalgie, c'est celle aussi de cet autre Yvonik de 1870, de ce « grand enfant » happé par la guerre imbécile et dont Tristan Corbière nous a dit la lugubre histoire dans sa *Pastorale de Conlie* :

Un grand enfant nous vint, entraîné par deux gendarmes,
— Celui-là ne comprenait pas —
Tout barbouillé de vin, de sueur et de larmes,
Avec un biniou sous son bras,

Il s'assit dans la neige en disant : « Ça m'amuse
De jouer mes airs... Laissez-moi ! »
Et, le surlendemain, avec sa cornemuse,
Nous l'avons enterré... Pourquoi ?...



Il existe, à notre connaissance, deux adaptations en breton de la *Chanson du Conscrit de Saint-Pol* : celle de Gabriel Milin, qui commence par ces mots : *En Breiz-Izel me zo bet ganet*, et celle de l'Imprimeur-Barde morlaisien Alexandre Lédan, qu'on lira plus loin (1). On remarquera que cette dernière comporte cinq couplets de plus que l'œuvre primitive de la Marquise de Kerouzeré. Ces couplets, ajoutés aux premiers, — que Lédan en soit l'auteur ou seulement le traducteur — relèvent le ton un peu mièvre de la chanson. Yvonik y prouve que, s'il n'a pas la mentalité professionnelle du

(1) Opuscule de 8 p. in-16, « Montroulez, Imp. P. Lanoé, traon ru ar Vur », — Imp. P. Lanoé, successeur de A. Lédan, rue du Mur, Morlaix, sans date.

soudard, il n'est cependant pas un pleutre, comme l'affirmait Charles Le Goffic, et que sa chanson n'est pas un « ranz des lâches ».

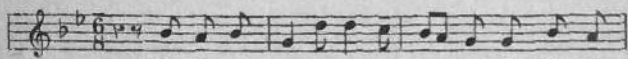
Sans doute, notre Breton ne conçoit pas l'utilité des guerres de conquête ; il n'estime pas qu'il soit de son devoir de se sacrifier aux ambitions d'un despote, ni de payer la rançon des malentendus diplomatiques ; il n'envie ni n'admire les sanglants lauriers des hommes de proie pour qui rien n'est moins sacré que la vie humaine et que la foule vile et veule idolâtre ; il est, d'instinct, ce qu'on appelle de nos jours un « pacifiste » ; la nature, qui fut sa première éducatrice, lui a fait une âme simple et droite, une âme vraie, une âme normale, insensible à l'excitation des idées meurtrières, rebelle aux vieilles survivances oppressives qui font d'un homme libre le paria des pires servitudes. La guerre n'a pas d'attrait à ses yeux ; il la voit sous son vrai jour, dépouillée des vains ornements dont la pare l'inconscience des peuples : c'est pour lui, sous un masque de fausse gloire, le hideux rictus de la mort. Yvonik, qui aime la vie et à bon droit, n'est pas dupe de cette sinistre imposture : « Et vous, — s'écrie-t-il, — soldats de mon régiment, continuez de voler de victoire en victoire. Chacun son goût ! Pour moi, je préfère Jantonik la jolie. Vous parcourrez les pays lointains, et moi je demeurerai chez moi jusqu'à la mort, parmi mes landes dorées, près de mon clocher à jour. » Car Yvonik est un homme libre. Il ne peut admettre qu'on l'asservisse à l'abêtissante vie de caserne, encore moins qu'on fasse de lui l'hostie expiatoire des politiques impérialistes, qu'on l'arrache à son pays pour l'envoyer au loin guerroyer contre des « ennemis » dont il n'a pas eu à souffrir et qu'il ne hait pas, pour une cause qu'il

sent n'être pas la sienne, pour un pays qu'il sent n'être pas le sien. Yvonik est un homme libre, mais Yvonik n'est pas un pleutre. Yvonik est un homme de cœur : « Car, — dit-il, — si jamais l'étranger osait attaquer mon pays, ma chère patrie, la Bretagne, alors, en vrai Breton, je le jure ici sur ma foi, alors je deviendrais un vrai casseur de têtes et je serais debout avec ma Jantonik, tous deux prêts à défendre nos landes dorées et nos clochers à jour. »

Voilà le patriotisme d'Yvonik ; c'est celui des Bretons fidèles, celui des Chouans des âges héroïques, qui préféreraient lutter et mourir chez eux, en hommes libres, plutôt que de se soumettre à la conscription et d'aller se battre en terre étrangère ; c'est celui aussi de nos Bardes nationaux et, de nos jours même, celui d'un Luzel, quand il célèbre le *Combat de Saint-Cast*, et celui d'un Prosper Proux, quand il chante, dans son ode *Au « Moustique », petit navire de guerre* : « Qu'il est beau de mourir pour toi, Breiz-Izel, au milieu du tonnerre et du fracas des batailles, la mer bleue pour tombeau, avec le pardon de Dieu. »



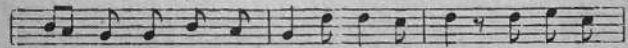
AIR DU « CONSCRIT DE SAINT-POL



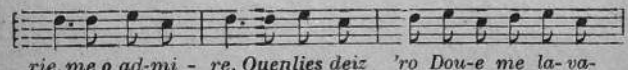
Er Fi - nis - ter e zoun bet ga - net, Ha Kas-tel-
J'suis né na - tif du Fi-nis - ter - re, A Saint-Pol



Paol eo va mam-brô : Ar vro guel - la a ouf - fet
j'ai re - çu le jour ; Mon pa - ys est l'plus beau d'la



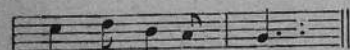
ka - vet Ha kae - ra tour 'zo tro-var-dro. Me o c'ha-
ter - re, Mon clo-cher l'plus beau d'a-len-tour ; Aus-si j'l'ai-



rie, me o ad-mi - re, Quenlies deiz 'ro Dou-e me la - va-
mais et j'l'ad-mirais, Et tous les jours qu'Dieu fai-sait, j'me di-



re : « Me gar va c'hleuz a - la-ou-ret, va.
sais : « Que j'ai - me ma bru - yè-re Et



zour dan - te - le - zet.
mon clo-cher à jour ».



J'SUIS NÉ NATIF DU FINISTERRE

J'suis né natif du Finisterre,
A Saint-Pol j'ai reçu le jour,
Mon pays est l'plus beau d'la terre,
Mon clocher l'plus beau d'alentour.
Aussi, j'l'aimais, et j'l'admirais,
Et, tous les jours qu'Dieu faisait, j'me disais :
Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour !

Mais, quand on m'dit que pour la guerre
Il fallait quitter mes amours,
La métairie et mon vieux père,
Et partir au son du tambour,
Dam ! j'leur dit net : Ah ! n'entend ket,
Ah ! n'entend ket, n'entend ket, n'entend ket !
J'aime mieux ma bruyère
Et mon clocher à jour.

Mais, quand je m' s'rais mis en colère,
 Fallait bien obéir toujours.
 A mes plaintes, à mes prières,
 Les méchants ! ils faisaient les sourds,
 Et puis riaient et se moquaient
 Et me disaient : Yvonik, n'entend ket,
 Faut quitter ta bruyère
 Et ton clocher à jour.

En dépit de moi militaire,
 A l'exercice, tous les jours,
 J'enrageais sans comprendre guère
 Leurs gauch's, leurs droit's, leurs demi-tours.
 Aussi j'tournais comme j'pouvais ;
 Tout en virant, malgré moi, je cherchais
 A revoir ma bruyère
 Et mon clocher à jour.

La gamell' ne m'profitait guère
 Et j'dépérissais d'jour en jour ;
 En marche j'restais en arrière,
 M'arrêtant à chaque détour,
 Et puis j'pleurais et m'répétais :
 Qui t'aurait dit, Yvonik, qu'tu mourrais
 Sans revoir ta bruyère
 Et ton clocher à jour.

— A c'garçon-là, y a rien à faire
 Qu'un bon congé, c'est le plus court,
 Dit le méd'cin, car au cimetièr
 Il s'en va grand train chaque jour. —
 Aussitôt fait, comme il disait :
 — V'là ton congé, l'ami, fais ton paquet,
 Va revoir ta bruyère
 Et ton clocher à jour.

Adieu donc, l'armée et la guerre,
 Adieu fusil, adieu tambour,
 J'fus bientôt dans mon Finisterre.
 L'beau jour que celui du retour !
 Ah ! dam ! j'riais, et puis j'pleurais,
 Puis je chantais, je sautais, je dansais :
 Je r'voyais mon vieux père
 Et mon clocher à jour.

(Attribué à la Marquise DE KEROUZÉRE).





AR C'HLEUZ ALAURET
HAG AN TOUR DANTEZELET

Er Finister e zoun bet ganet
Ha Kastel-Paol eo va mam-brô,
Ar vro guella a ouffet cavet,
Ha caera tour 'zo tro vardro,
Me o c'harie, me o admire,
Quenlies deiz 'ro Doue me lavare
Me gar va c'hleuz alaouret (1),
Va zour dantelezet.

LA LANDE DORÉE
ET LE CLOCHER A JOUR

C'est en Leon que je suis né. — Saint-Pol est ma terre maternelle : — Le meilleur pays qu'on puisse trouver — Et le plus beau clocher d'alentour. — Je les aimais, je les admirais, — Et, chaque jour que Dieu m'accordait, je disais : — Que j'aime ma lande dorée (1) — Et mon clocher à jour.

(1) Les mots *kleuz alaouret* désignent, à proprement parler, un « talus doré » par l'ajonc fleuri (le talus couvert d'ajonc étant un genre de clôture assez spécial à la Bretagne. Cette expression, malaisée à traduire avec concision, nous paraît devoir être rendue plus largement par « lande dorée ».

Mes, pa voe rentet d'in ar c'hélou,
E zoa ret quittât va mestrez
Ha mont da heuill an tabourinou,
Dilezel tad ha tieguez,
Me meus champet ha lavaret :
Oh ! n'antan get ! n'antan get ! n'antani get !
Guell eo va c'hleuz alaouret,
Va zour dantelezet.

Hac e vijen-me en em fachtet ?
Santi d'an urz me a ranqe.
Tud mechant a rê scouarn calet
Oc'h va daélou, va c'hlemou-me,

Mais, quand je reçus la nouvelle — Qu'il fallait quitter ma bien-aimée — Pour m'en aller à la suite des tambours, — Et délaisser mon père et mon foyer. — Je me suis sauvé en disant : — Je ne comprends pas ! n'antan get ! n'antan get ! — J'aime mieux ma lande dorée — Et mon clocher à jour.

Mais à quoi bon me révolter ? — Force était d'obéir à l'ordre. — Les méchantes gens restaient impitoyables — A mes larmes et à mes plaintes. —

Hac e c'hoarzet, e voa paet,
O lavaret : « Yvonik n'antan qet ! »
Adieu, va c'hleuz alaouret,
Va zour dantelezet !

En despet d'in-me, er rejimant,
En exerciç, Yvonik paour !
N'em boa na gout nac ententament
D'anaout james « droit' ! demi-tour ! »
Hac e troèn evel ma sonjen,
Dre ma troèn, gant anqen e clasqen
Guelet va c'hleuz alaouret,
Va zour dantelezet.

Ils en riaient et me raillaient cruellement, — En répétant : « Yvonik n'antan qet » ! — Adieu donc ma lande dorée — Et mon clocher à jour !

En dépit de moi militaire, — A l'exercice, pauvre Yvonik ! — J'enrageais sans pouvoir comprendre — Ni reconnaître leurs « droite ! demi-tour ! » — Et je tournais comme je pouvais, — Et, tout en virant, je cherchais avec tristesse — A revoir (dans ma pensée) ma lande dorée — Et mon clocher à jour.

Diouc'h ar gamel tam ne brofiten,
Treud, qen a gouezen eus va za,
O vont varlec'h ar c'horf me chomme
Bep cant ba d'en em discuiza.
Hac e voelen, dre ma sonjen
Marteze qen birviquen ne veljen,
Siouas ! va c'hleuz alaouret,
Va zour dantelezet.

— D'ar paotr-mâ n'eus nemet eur remede,
Eme 'n docteur : eur c'honje mad ;
Guelit-en !... entrezec ar vered
E qerz, ar c'heas paour, timad. —

A la gamelle je ne profitais guère, — Maigre au point d'en tomber de faiblesse ; — Dans les marches je restais en arrière — Pour essayer, tous les cent pas, de me délasser. — Et je pleurais en pensant — Que peut-être jamais plus je ne reverrais — Hélas ! ma lande dorée — Et mon clocher à jour.

— « Pour ce garçon-là, il n'y a qu'un remède, — Dit le major : un bon congé ; — Voyez-le, vers le cimetière — Il s'achemine, le pauvre, à grands pas ».

Ha great e voe var ar guer-ze :
 — Dal da gonje, kea d'ar guer alesse,
 Da gaout da gleuz alaouret,
 Da dour dantelezet.

O va brô guez ! ô brô beniguet !
 Cetu me distro en ho creiz !...
 Ra vezo da vigen milliguet
 Ar re am c'hasfe deus va Breiz !
 O va Zad paour ! ô va Mam guez !
 O Jantonik, va anter-tieguet !
 Gloar d'hor c'hleuziou alaouret,
 D'hon tour dantelezet !

— Et il fut fait comme il disait. — « Voici ton congé, retourne au pays, — Va revoir ta lande dorée — Et ton clocher à jour. »

O mon cher pays ! ô pays béni ! — Me voici de retour en toi ! — Que soient à jamais maudits — Ceux qui m'ont arraché de ma Bretagne ! — O mon pauvre père ! ma mère chérie ! — O ma Jantonik, toi la moitié de ma vie ! — Gloire à nos landes dorées, — A nos clochers à jour !

Breman, cetu me em zieguez
 Gant Jantonik, va greguic coant,
 Eur greguic douç, leun a vadelez,
 A ra pep tra hervez va c'hoant.
 Beza hor bo bugaligou
 A vezo coantic evel aeligou...
 O va c'hleuziou alaouret !
 O tour dantelezet !

Hac en zo boneur pâr d'am hini ?
 Nan, m'en assur, a dra certen :
 Nê meus mui aoun deus an enemi,
 Ha n'em bezo, tanfoultr ! biqen.

Me voici maintenant de retour à mon foyer, — Avec ma Jantonik, ma petite femme jolie, — Une petite femme douce et bonne — Qui fait tout selon mon désir. — Nous aurons des petits enfants — Qui seront gentils comme des anges... — O ma lande dorée ! — O mon clocher à jour !

Est-il bonheur comparable au mien ? — Non, à coup sûr, j'en suis certain : — Je ne crains ici aucun ennemi — Et n'en craindrai, f... ! jamais. — Il n'y a

N'eus general na corporal
 A ell guelet, eveld'on-me ractal,
 Qer caer c'hleuziou alaouret
 Ha tour dantelezet.

C'houi, soudardet eus va regimant,
 Qersit oll d'ar victor atao !
 Pepini en deus e zantimant !
 M'en em gav gent Jantonik brao.
 C'houi a redo pell dre bep brô,
 Ha me chommo aman bete 'r maro,
 Gant va c'hleuziou alaouret,
 Va zour dantelezet.

*ni général ni caporal — Qui puisse contempler,
 comme moi, — Si belles landes dorées, — Si beau
 clocher à jour.*

*Et vous, soldats de mon régiment, — Continuez
 de marcher à la victoire. — Chacun son goût ! —
 Pour moi, je préfère Jantonik la jolie. — Vous par-
 courrez au loin tous les pays, — Et moi je resterai
 ici jusqu'à la mort, — Près de ma lande dorée — Et
 de mon clocher à jour.*

Mes, mar teufe bigen ar Zauzon,
 Da attaqi va brô qer Breiz,
 E leal neuze, en guir Breton,
 Me en tou aman var va feiz,
 Qerqent e ven guir « Tor-e-benn »,
 Gant va Jantonik, hon daou, o tifen
 Hor c'hleuziou caer alaouret,
 Hon tour dantelezet.

Eun deiz, pa eruo an termen *
 Ma vezo ret renta ar gont,
 Dirac treid ar Barner souveren,
 Me gred n'em bezo qet a spont :

*Mais, si jamais les étrangers osaient venir — Atta-
 quer ma chère Patrie, la Bretagne, — En vérité alors,
 comme tout bon Breton, — Je le jure ici sur ma foi,
 — Je serais aussitôt un vrai casseur de têtes, — Et,
 avec ma Jantonik, tous deux, nous saurions défendre
 — Nos chères landes dorées — Et notre clocher à
 jour.*

*Un jour, quand arrivera le terme fatal — Où il me
 faudra rendre compte de ma vie, — Aux pieds du
 souverain Juge — Je crois que je n'éprouverai nulle*

Me meus bepret an oll caret,
 Ha, va Jantonik ha me, admiret
 Hor c'hleuziou caer alaouret,
 Hon tour dantelezet.

(Alexandre LEDAN).

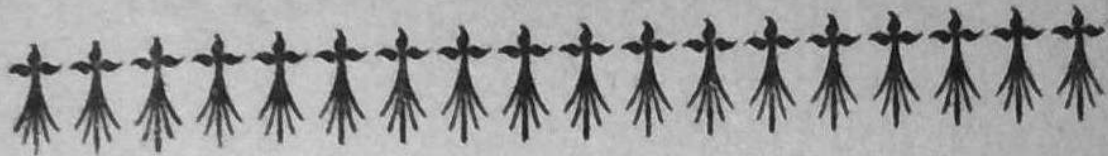


crainte. — Car j'ai toujours aimé les hommes, mes frères, — Et, ma Jantonik et moi, nous sommes restés fidèles — A nos belles landes dorées — Et à notre clocher à jour.



VI

LA CHANSON
 DU CAMP DE CONLIE



LA CHANSON DU CAMP DE CONLIE

Pour faire pendant à l'admirable *Pastorale de Conlie*, de Tristan Corbière, naguère reproduite dans notre anthologie des *Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne*, voici une curieuse chanson, à peu près inconnue aujourd'hui, et qui évoque, avec une ironie amère et vengeresse, l'un des plus douloureux épisodes de notre proche histoire.

Conlie !... Le Mans !... L'Armée de Bretagne !... Nous avons scruté de près cette lamentable aventure dans une étude qui paraîtra plus tard et qu'on pourra lire avec quelque profit (1). Qu'on lise également le rapport officiel, si précis et si objectif, que présenta, en 1872, l'historien Arthur de la Borderie, alors Député de Vitré, à la Commission d'enquête parlementaire sur les actes du « Gouvernement de la Défense Nationale » (2). On y trouve des documents qui ne sauraient

(1) *Le sacrifice de l'Armée de Bretagne.*

(2) *Le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne* (in-12, Plon et C^{le}, 1874).

être ni discutés, ni interprétés. Pourtant, tout n'a pas été dit dans ce rapport et nous avons pu, dans l'étude déjà citée, si modestes qu'en soient les prétentions après le remarquable travail du maître historien, invoquer d'autres témoignages, exposer d'autres faits que n'a point enregistrés La Borderie, soit qu'il ne les ait pas connus, soit qu'il les ait intentionnellement passés sous silence en raison de leur caractère trop compromettant pour certains de ses amis et aussi pour la thèse intangible du loyalisme breton.

On sait, au surplus, — au moins dans les grandes lignes, — ce que fut, en 1870, la triste équipée de nos 80.000 mobilisés, condamnés par Gambetta et consorts à croupir, pendant un long et cruel hiver, dans les boues légendaires du Camp de Conlie, à 24 kilomètres en arrière du Mans. Mais peu de gens connaissent, à coup sûr, le précieux témoignage que nous a laissé un écrivain breton particulièrement digne de foi. Il s'agit d'un contemporain du drame, qui a consigné dans un de ses ouvrages, aujourd'hui trop oublié, le récit poignant qu'il tenait de l'ancien Maire de Rennes, M. Bidard de la Noë, Doyen honoraire de la Faculté de Droit, et les déclarations monstrueuses qu'à deux reprises opposèrent les maîtres de l'heure aux pressantes réclamations de cet éminent magistrat.

Dès sa première démarche auprès de la Délégation de Tours, comme il insistait pour obtenir qu'on armât nos mobilisés ou que l'on évacuât sans délai le Camp de Conlie, reconnu insalubre et indéfendable, M. Bidard de la Noë s'était trouvé suffisamment édifié sur les intentions des gouvernants à l'égard des Bretons par cette réponse péremptoire et d'un beau cynisme :

« C'est pour s'en débarrasser qu'ils ont été mis à Conlie et ils y resteront, dussent-ils tous y périr. »

Au cours d'un deuxième voyage au siège du Gouvernement, — près duquel, inquiet de l'avance des Prussiens sur Le Mans, le Maire de Rennes était venu protester de nouveau contre le parti-pris trop évident qu'apportaient les services de la Guerre à n'armer nos hommes que de manches à balais, de quelques vieux flingots hors d'usage et de cartouches chargées avec « de la sciure de bois ou du sable », — il se heurta à cette affarante rebuffade, non moins odieuse que la première :

« Ils ont bien assez d'armes pour se faire tuer. »

Que dire enfin de certain télégramme confidentiel, expédié, à la même époque par Gambetta, Ministre de la Guerre et de l'Intérieur, au Général sous la juridiction duquel venait d'être placée l'Armée de Bretagne, suspecte de séparatisme :

« Faites marcher les mobiles de Conlie. Défense de les appuyer. »

Notre étude sur le crime de Conlie aura au moins le mérite de mettre, pour la première fois, ces témoignages en lumière, et aussi le rôle équivoque du Général Chanzy, chef de la II^e Armée de la Loire par la grâce de Gambetta et docile exécuteur des plans militaires et politiques du « tribun ».

On verra comment, à la bataille du Mans, Chanzy, malgré les avertissements sévères et répétés du Général Marivault, commandant du Camp depuis la démission de Keratry, fit, lui aussi, « marcher les mobiles de Conlie » (brigade Lalande), armés de fusils dérisoires et de cartouches non calibrées, les

abandonna en face de toute une division prussienne sur la position avancée de La Tuilerie où, selon sa formule, ils ne devaient constituer qu'un simple « rideau », négligea — en dépit de sa promesse formelle — de les faire appuyer en temps utile par la division Curten, et finalement, pour essayer de se disculper après sa défaite, osa proclamer, dans une dépêche officielle, que la bataille avait été perdue par la faute des Bretons !...

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire dans les pays où l'on fait profession d'ignorer la géographie.

Il subsiste heureusement parfois des documents qu'il n'est pas toujours au pouvoir d'un Ministre ni même d'un dictateur d'annuler et de faire disparaître. Tels ces télégrammes qu'à la veille et au lendemain du désastre du Mans le Général Marivault adressait au « tribun » et à ses acolytes, alors réfugiés à Bordeaux, et où nous lisons notamment ceci :

« Si vous voulez continuer le sacrifice commencé de nos contingents, choisissez quelqu'un à qui sa conscience permette de le faire... ». (Télégramme du 9 janvier 1871).

« Cinq bataillons Lalande, que j'ai passés hier en revue, ont eu la constance de conserver, depuis Le Mans leurs détestables armes et leurs cartouches inefficaces. J'aurais fait un ordre du jour pour les en féliciter, si je n'avais craint que ce contraste avec les calomnies dont ils sont l'objet n'augmentât encore le découragement indigné qui s'étend chaque jour dans toute la Bretagne... » (Télégramme du 20 janvier).

« Vous avez le temps de donner contre-ordre et d'éviter de nouveaux malheurs. Je tiens à vous répéter, puisque vos

dépêches affectent de l'ignorer, qu'aucun de ces bataillons n'est capable d'aucun service en campagne, que les armes sont pires que nulles, non par leur modèle, mais par leur qualité et celle des munitions ; qu'il n'y a ni souliers, ni équipements ; que les mettre devant l'ennemi avant que chaque homme ait eu quinze jours d'instruction, avec une arme qui parte, ne sera que répéter le sacrifice inutile et criminel que vous en avez fait au Mans. » (Télégramme du 21 janvier).

Le Général Marivault n'était pas Breton comme son prédécesseur Keratry, — Keratry, le créateur de l'Armée de Bretagne, le petit-fils du Président des Etats de Bretagne de 1774, le conspirateur inquietant qui fit trembler Gambetta pour l'unité française beaucoup plus que pour la République, — mais ce Marivault, en tout cas, fait figure ici d'honnête homme.



La chanson qu'on lira plus loin, comme la *Pastorale* de Corbière, a pour nous, sinon la valeur d'un document d'histoire, du moins tout l'intérêt d'un témoignage psychologique, car elle réfléchit fidèlement, sous le masque de l'ironie mordante et sarcastique, l'état d'esprit des « croupissants » de Conlie, au temps de leur obscur et vain sacrifice. La pièce est anonyme. Elle est visiblement l'œuvre d'un lettré qui prit part à la douloureuse aventure. Très populaire au Camp pendant les dernières semaines qui précédèrent l'évacuation, elle avait été retenue de mémoire par un ancien mobilisé de Conlie, M. Claude Jaffrennou, capitaine à la 2^e Légion des Mobilisés du Finistère, plus tard notaire à Carnoët, qui

devait la dicter à son fils, le barde Taldir-Jaffrennou. Celui-ci l'a publiée, en 1911, dans son journal *Ar Bobl*, où nous l'avons recueillie. (*Ar Bobl*, Carhaix, n° 364, 16 décembre 1911.)

La *Chanson de Conlie* se chante sur l'air d'un vieux Noël français, encore bien connu de nos jours, celui des *Bourgeois de Châtres* (et non de Chartres, comme *Ar Bobl* l'a imprimé par erreur). « Châtres » est le nom qu'a porté jusqu'en 1720 la petite ville d'Arpajon, en Ile-de-France, qui, comme Longjumeau et Montlhéry, était une seigneurie des Ducs de Bretagne, au large de leur Comté d'Etampes. Le texte et la musique des *Bourgeois de Châtres* ont été publiés notamment dans un numéro, déjà ancien et dont nous n'avons pas eu le loisir de rechercher la date, du magazine *Les Lectures pour Tous*. Il existe, sur le même air, un cantique de Noël, probablement moderne, qui commence par ces mots : « Le Fils du Roi de gloire — Est descendu des cieux... »

Nous devons ces derniers renseignements et la notation musicale des *Bourgeois de Châtres* à la sagacité de M. Augustin Chaboseau, auteur d'une des meilleures Histoires de Bretagne publiées de nos jours, auteur également, parmi maints travaux appréciés d'érudition et de critique, d'un courageux article sur *La Question Bretonne*, paru dans le *Mercur de France* du 15 décembre 1929, et qui fut, à cette époque, très commenté par la presse française et étrangère.



AIR DES « BOURGEOIS DE CHÂTRES »
ET DE LA CHANSON DE CONLIE

No - tre Camp de Con - li - e Est le plus beau des
Camps OÙ ja-mais la Pa - tri - e Ait cou - ché ses en -
fants ! Nous y dor-mons très bien, Car, sans plai-san-te-
ri - e, Nous a- vons les fri-mas Pour draps Et, pour tous ma-te-
las, Ver-glas, Sur la lan - de fleu - ri-e.





LA CHANSON DE CONLIE

I

Notre camp de Conlie
Est le plus beau des camps
Où jamais la « Patrie »
Ait couché ses enfants !
Nous y dormons très bien
Car, sans plaisanterie,
Nous avons les frimas
 Pour draps,
Et, pour tous matelas,
 Verglas,
Sur la lande fleurie !

II

Mais qu'importe la boue
A nos grands généraux !
Keratry fait la roue
Et nous dit des héros.
Certe, il faut aux Bretons
Bien du « patriotisme »
Pour vivre sous ces cieux
 Brumeux,
Le ventre soucieux
 Et creux :
Voilà notre héroïsme !

III

Comme la viande est chère
En ces champs dénudés,
Le jeûne et la prière
Nous sont recommandés.
Mais de ces actes saints
On se lasse bien vite,
Trainant force canons
 Très longs,
Gamelles et fourgons,
 Bidons,
Sans rien dans la marmite.

IV

Sergents et capitaines
De nous sont satisfaits
Grâce à quelques centaines
De manches à balais.
Ce sont là nos engins,
Nos machines de guerre,
Et vraiment nous trouvons,
 Bretons,
Ces nouveaux mousquetons
 Très bons
Pour ce qu'il faut en faire !

V

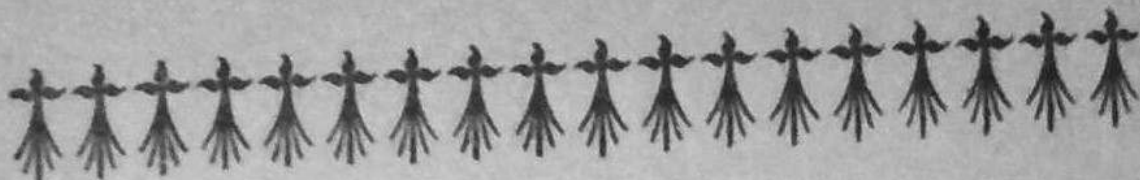
Glais-Bizoin qu'on renomme
Pour un guerrier parfait,
Nous dit un jour : « En somme,
Bretons, qu'avez-vous fait ? »
Nous avons beaucoup fait,
Car, sans fainéantise,
Nous avons tous changé,
Ma Doué !
Trois fois de généraux,
Oh ! oh !
Quatre fois de chemise !

VI

Enfin, le glas suprême
Tinte sur notre camp :
Gougeard en prend la crème
Pour marcher en avant ;
Le reste, déconfit
De sa longue campagne,
Bien loin de Keratry,
Meurtri,
Fourbu, variolé,
Gelé,
S'en retourne en Bretagne.

VII

LA CHANSON
DE " LA VIEILLE "



LA CHANSON DE " LA VIEILLE "

Il serait malaisé de préciser les origines et l'ancienneté de ce sône si connu dans toute la Bretagne et même hors de Bretagne. Certains prétendent, avec quelque vraisemblance, qu'il s'agit là d'une chanson composée par quelque *kloarek*, au lendemain de l'Union de la Bretagne à la France, en manière de protestation contre cette Union acceptée à contre-cœur par la nation bretonne (1).

Il est, en tout cas, hors de doute que la chanson a un sens général d'allégorie et que les deux personnages mis en parallèle symbolisent l'un la Bretagne (*an Hini-Goz*) et l'autre la France (*an Hini-Iaouank*). Narcisse Quellien a voulu y voir seulement la Basse-Bretagne et la Bretagne Gallaise, mais c'est là une concession « diplomatique » dont un observateur scrupuleux ne saurait s'accommoder, et MM. Guilherm et Herrieu ont eu raison de traduire *Gallez* par « Française », plutôt que par « Gallaise » qui ne saurait avoir ici

(1) Voir *Le Fureteur Breton*, 8^e année, p. 126 et 158.

aucun sens intelligible. Ce que la chanson exprime, indiscutablement, sous une forme concrète, adaptée aux exigences de la sensibilité populaire, c'est donc, outre l'indéfectible attachement des Bretons pour leur pays, l'antagonisme séculaire de deux races. Et il semble assez vraisemblable que cet antagonisme ait pu se manifester sous cette forme à l'heure solennelle de l'Union.

Toujours est-il que le sône *An Hini-Goz* est fort ancien, et répandu, avec de nombreuses variantes, dans tous nos cantons de langue bretonne.

« Les *sonn*, a dit Quellien, ne réussissent pas toujours à se répandre en dehors du dialecte natal, en raison de leur défaut d'observation générale. Mais il en est un que les Bas-Bretons connaissent universellement; c'est comme leur chant national, cet *An Hini-Goz* dont on parle autant que du pays même et qu'on a traîné jusque sur les théâtres parisiens... »

Qui ne connaît, en effet, cette délicate cantilène, enfantée par « le peuple le plus spirituel de la terre » et qui a fait, pendant des années, les délices de tous les « caf'-conc' » de Paris et de province :

Les pomm's de terr' pour les cochons,
Les épluchur's pour les Bretons !

A la nigouss' gouss', gouss', gouss',
A la nigouss', Beurtons !

Cela voudrait être injurieux, mais cela n'est que stupide, car, s'il faut admettre que les Bretons — les « nigousses », comme on dit à « Montmétre » — se voient parfois réduits à se repaître d'épluchures, c'est que leurs patates sont, en majeure partie, expédiées et consommées... en France et en

Angleterre. L'« esprit parisien » en est pour ses frais... On ne saurait, avec plus d'inconsciente ineptie, se traiter soi-même de « cochons ».



Les variantes d'*An Hini-Goz* sont nombreuses dans les quatre dialectes. La plupart sont surchargées de localismes plus ou moins récents dont nous n'avons pas à tenir compte. Différentes versions ont été recueillies par Narcisse Quellien, dans ses *Chansons et Danses des Bretons*, par MM. Herriou et Guilherm, dans leur *Recueil de Mélodies Bretonnes*, et d'autres encore, tels que l'éditeur de la curieuse brochure intitulée *Souvenir de la fête de Toulfouën, près Quimperlé, Foire aux Oiseaux* (1), où l'on peut lire une version de vingt-huit strophes, avec la traduction française. M. l'abbé Toulemon, professeur à Quimper, a également trouvé, parmi les papiers posthumes du R. P. Abgrall, en son vivant missionnaire en Indo-Chine, une version de la chanson de « La Vieille » dont il a donné lecture à la Société Archéologique du Finistère, en sa séance de janvier 1930 (2).

Nous avons compulsé avec soin toutes ces variantes de manière à établir ici un texte définitif, complet, intelligible pour les quatre dialectes et transcrit selon l'orthographe moderne.

Rappelons enfin que de nombreuses poésies ont été, de nos jours, adaptées à l'air nostalgique et tendre — et si breton

(1) In-12, 29 p., Quimperlé, 1884.

(2) Communication mentionnée par le journal *La Volonté Bretonne*, Paris, 2 février 1930.

— de notre *An Hini-Goz* : notamment *Kanaouen ar Vretoned*, de Brizeux (1), et *Karanté er Vretoned doh ou Bro*, de Mgr J.-M. Le Joubioux (2), sans oublier la *Chanson de ceux qui s'en vont sur mer*, de Victor Hugo (3). Et, plus récemment, nous en trouvons encore une réminiscence chez Jean Richepin, dans la ritournelle d'une de ses « Grandes Chansons » de *La Mer* :

Ah ! la Vieille, la Vieille, la Vieille,
Qui toujours aura quinze ans !... (4)



- (1) Dans *Doue ha mem Bro* (in-8°, Galle, Vannes, 1844).
 (2) Dans *Telen Arvor* (in-8°, Lorient, 1844).
 (3) Dans *Les Châtiments*.
 (4) *La Vieille*, dans le recueil *La Mer* (Fasquelle, éd., Paris).



AN HINI-GOZ

An Hi-ni Goz eo va douz, An Hi-ni Goz, eo zur ! An Hi-ni Goz
 eo va douz, An Hi-ni Goz, eo zur ! Na kouls-kou-de, var a we-lan, An
 Hi-ni Ia-ouank ar vra-wan. An Hi-ni Goz eo va douz, An Hi-ni Goz, eo zur.

DISKAN

An Hini-Goz eo va Douz,
An Hini-Goz, eo zur !



LA VIEILLE

REFRAIN

*C'est la Vieille qui est ma Douce, — C'est la Vieille,
assurément !*



Na koulskoude, war a welan,
An Hini-Iaouank ar vrawan.

An Hini-Iaouank a zo koant,
An Hini-Goz en deus skiant.

An Hini-Goz am 'hondu mad,
An Hini-Goz a zo d'am grad.

Ha koulskoude, ebarz e ker,
An Hini-Iaouank a garer.

An Hini-Iaouank 'zo ken son,
An Hini-Goz eun tammik krom ;

Et cependant, à ce que je vois, — La Jeune est la plus belle.

La Jeune est jôlie, — Mais la Vieille a du cœur.

La Vieille me conduit bien, — La Vieille est à mon goût.

Et cependant, à la ville, — C'est la Jeune que l'on préfère.

La Jeune se tient très droite, — La Vieille est un peu courbée ;

An Hini-Iaouank 'zo lijer,
An Hini-Goz a zo pounner.

Ha koulskoude n'ouzon perak
Va c'halon 'ra tik-tak, tik-tak,

Tik-tak a ra va c'halon baour,
Pa c'han da skei war doull an nor...

An Hini-Goz en deus bleo gwen
An Hini-Iaouank bleo melen.

An Hini-Goz liou raden sec'h,
An Hini-Iaouank liou an erc'h,

La Jeune est légère, — La Vieille est un peu alourdie.

Et cependant, je ne sais pourquoi, — Mon cœur fait tic-tac, tic-tac,

Tic-tac, fait mon pauvre cœur, — Quand je vais frapper à sa porte...

La Vieille a les cheveux blancs, — La Jeune a les cheveux blonds.

La Vieille a un teint de fougère sèche, — La Jeune a un teint de neige,

Liou an erc'h, hag hi ken ien,
Na ra komz ha na sell ouz den...

— Tec'h alese! tec'h kuit! tec'h pel!
An Hini-Goz a zo kant gwel,

An Hini-Goz a zo kant gwel :
Ne ra ket taillou Dimezel.

Dimezelled na reont bepred
Nemet goab euz ar Vretoned.

An Hini-Goz 'zo Bretonnez,
An Hini Iaouank 'zo Gallez.

Un teint de neige, et elle est si froide — Qu'elle n'a parole ni regard pour personne.

— Va-t-en d'ici ! va-t-en ! va-t-en bien loin ! — La Vieille est cent fois meilleure,

La Vieille est cent fois meilleure : — Elle ne fait pas des manières de « Demoiselle ».

Les « Demoiselles » ne font constamment — Que se gausser des Bretons.

La Vieille, c'est la Bretonne, — La Jeune, c'est la Française.

Fae eo ganin gant ar Gall brein,
Gant kroc'hen an Diaoul war e gein!

Fae eo ganin gant ar C'Hallez
Gant he lerou en he botez !

Ma komzit a briadelez,
Komzit d'in euz ar Vretonnez.

Na lakfen van, pa ve laret
Eo ar Vretonnez groac'hellet ;

Evithan da vout groac'hellet,
Eun aval blaz-fal n'en deus ket.

Je fais fi du Français pervers, — Avec la peau du Diable sur son échine !

Je fais fi de la Française — Avec ses bas dans ses fines chaussures.

Si vous voulez me parler de mariage, — Parlez-moi de la Bretonne.

Peu m'importe que l'on me dise — Que la Bretonne est ridée par l'âge ;

Pour avoir la peau ridée, — Une pomme n'en a pas mauvais goût.

Bezef drouk gant neb a garo,
Troc'het an ed, dornet a vo ;

Bezef drouk gant neb a garo,
Va Douz ha me ni ereujo.

Ni 'gousko en eur gwele kloz,
War ar pel fresk, bemnoz, bemnoz...

Na pa ve ken koz hag ar bed,
Ganin a vezo gwalennet.



An Hini-Goz eo va Douz,
An Hini-Goz, eo zur !

S'en fâchera qui voudra, — Le blé est fauché, il sera battu ;

S'en fâchera qui voudra, — Ma Douce et moi nous nous marierons.

Nous coucherons dans un lit-clos, — Sur la balle fraîche, toutes les nuits...

Et, quand même elle serait vieille comme le monde, — C'est de moi qu'elle recevra l'anneau.



C'est la Vieille qui est ma Douce, — C'est la Vieille, assurément !



TABLE

PRÉFACE.

I. La Chanson des Enfants d'Arthur.....	1
II. Les Chansons de la « Demoiselle de Bretagne »	13
<i>La Chanson des Trois Cavaliers.....</i>	27
<i>Le « Dit » de Hans Ortenstein.....</i>	33
III. La Chanson d'Anne-en-Sabots	45
IV. La Chanson du Marquis de Pontcallec....	59
V. Les Chansons du Conscrit de Saint-Pol... 83	
<i>J'suis né natif du Finistère.....</i>	91
<i>Ar C'Hleuz alaouret</i>	94
VI. La Chanson du Camp de Conlie.....	103
VII. La Chanson de « la Vieille »	115



IMPRIMÉ
POUR
LES ÉDITIONS DE L'HERMINE
PAR
L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
DE BRETAGNE
A
RENNES

Editions Littéraires & Artistiques
“ A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE ”

Extrait de nos Collections :

POÉSIE

<i>Erwan Marec</i> : LES CLOCHES D'IS (1922).....	(Epuisé)
<i>Stanislas Millet</i> : PAX (1922).....	6 fr. »
<i>Robert LeStrange</i> : FLOTS D'HÉROÏSME (1921).....	(Epuisé)
<i>Paul Forgeoux</i> : AU BOUT DU MONDE.....	1 fr. 50
<i>Camille Le Mercier d'Erm.</i> : LES BARDES ET POÈTES NATIONAUX DE LA BRETAGNE ARMORICAINE, préface d'Anatole Le Braz....	(Epuisé)
<i>Camille Le Mercier d'Erm.</i> : HYMNES NATIONAUX DES PEUPLES CELTIQUES (Irlande, Ecosse, Galles, Bretagne), avec notices et musique (3 ^e édit.).	4 fr. 50
Sur vergé hollandais d'Arches.....	15 fr. »
<i>Camille Le Mercier d'Erm.</i> : IRLANDE A JAMAIS.	(Epuisé)
<i>Camille Le Mercier d'Erm.</i> : LÉDA (3 ^e édition).....	3 fr. 50

LÉGENDES

LES SAINTS BRETONS DE LA COTE D'ÉME- RAUDE, présentés par <i>Camille Le Mercier d'Erm.</i>	9 fr. »
---	---------

CONTES

<i>Jean Kervégan</i> : ROUGE ET BLOND (1923).....	5 fr. »
<i>Dr Victor Thésée</i> : TAD-KOZ (1924).....	7 fr. 50

ROMAN

<i>Victor Debay</i> : TI KARANTEZ (1924).....	7 fr. »
---	---------

THÉÂTRE

<i>M^{me} Lélus et Erwan Marec</i> : LE RIRE DE BOUDDHA, comédie dramatique en 3 actes, avec 28 bois gravés de <i>Louis Schem</i> et 2 lithographies de <i>Georges Jauneau</i>	16 fr. »
Exemplaires de luxe à 80, 50, 30 et 20 fr. (En voie d'épuisement prochain).	
<i>BUEZ AR PEVAR MAB EMON</i> (La Vie des quatre Fils Aymon), 7 ^e édit., avec une étude critique par <i>Camille Le Mercier d'Erm.</i>	20 fr. »
<i>Léon Berthaut</i> : LES AMANTS DE TERUEL.	
<i>Léon Le Berre</i> : LES ÉPOUSAILLES DE BREBIOT.	4 fr. 50
<i>Guillaume Carantec</i> : LE ROI MORT, 1 acte en vers.	(Epuisé)

CRITIQUE

<i>Louis N. Le Roux</i> : J. RAMSAY MACDONALD (1919).	2 fr. 50
<i>Camille Le Mercier d'Erm.</i> : J.-M. RENAITOUR.....	1 fr. »

HISTOIRE

<i>C. Danio</i> : HISTOIRE DE NOTRE BRETAGNE, avec 72 gravures originales sur bois par <i>Jeanne Malivel</i>	A reimprimer
---	-----------------

ART

PAYSAGES BRETONS, Eaux-fortes de <i>Juliaan Severin</i> , Flamand, présentées par <i>Camille Le Mercier d'Erm.</i>	
---	--

SCIENCE

<i>G. H. Hamilton</i> : MARS AT ITS NEAREST.....	5 fr. »
--	---------